



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le
31 décembre 2021

Rapport de gestion

1	La société	1
2	Aperçu financier	1
3	Principales informations financières	2
4	Vision et plan stratégique de la société	2
5	Réponse à la COVID-19	3
6	Secteurs d'exploitation	4
7	Frais de restructuration et autres frais connexes	5
8	Charges d'intérêts et autres coûts de financement	5
9	Impôt sur le résultat	5
10	Acquisitions et cessions	6
11	Sources de financement	6
12	Dépenses en immobilisations	7
13	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	7
14	Flux de trésorerie et financement	8
15	Obligations contractuelles	8
16	Instruments financiers et activités de gestion des risques	9
17	Régimes d'avantages du personnel	12
18	Transactions entre parties liées	13
19	Mesures incitatives gouvernementales	13
20	Capital social	14
21	Autres considérations	14
22	Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire	14
23	Sommaire des résultats trimestriels	15
24	Sommaire des résultats du quatrième trimestre de 2021	16
25	Analyse des facteurs influant sur les activités et les résultats de la société	17
26	Environnement	18
27	Facteurs de risque	20
28	Estimations comptables critiques	29
29	Principales méthodes comptables	32
30	Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	34
31	Perspectives	34
32	Mesures financières non conformes aux IFRS	35
33	Énoncés prospectifs	40

Rapport de gestion

Tous les montants en dollars sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le 23 février 2022

1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une entreprise carboneutreⁱ⁾ qui a pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, et de fabriquer des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. Le portefeuille de l'entreprise comprend des viandes préparées, des repas prêts à cuire et prêts à servir, des collations en trousse, des produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée, ainsi que des produits à base de protéines végétales. L'adresse du siège social de la société est le 6985, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1, Canada. La société emploie environ 13 500 personnes et mène ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Asie. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « MFI ».

ⁱ⁾ Se reporter au rapport de 2020 sur la durabilité de la société sur le site Web de Les Aliments Maple Leaf à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr/durabilite/>.

2. APERÇU FINANCIER

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)	Aux 31 décembre ou pour les exercices clos les 31 décembre		
	2021	2020	Variation (%)
Ventes	4 521,1 \$	4 303,7 \$	5,1 %
Bénéfice net	102,8 \$	113,3 \$	(9,2) %
Bénéfice de base par action	0,83 \$	0,92 \$	(9,8) %
Résultat d'exploitation ajusté ⁱ⁾	210,3 \$	209,5 \$	0,4 %
Résultat ajusté par action ⁱ⁾	1,03 \$	1,03 \$	— %
BAlIA ajusté – Groupe des protéines animales ⁱ⁾	527,1 \$	510,1 \$	3,3 %
Ventes – Groupe des protéines végétales	184,1 \$	210,8 \$	(12,7) %
Flux de trésorerie disponibles ⁱ⁾	(295,9) \$	(119,3) \$	(148,0) %
Capitaux de construction ⁱ⁾	743,3 \$	440,6 \$	68,7 %
Dette nette ⁱ⁾	(1 090,2) \$	(645,1) \$	69,0 %

ⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Les ventes pour 2021 se sont élevées à 4 521,1 millions de dollars comparativement à 4 303,7 millions de dollars au dernier exercice, soit une augmentation de 5,1 % attribuable à des prix avantageux, au changement favorable de la composition des produits vers des produits de marque et une croissance de la production durable des viandes, le tout étant partiellement annulé par l'incidence défavorable du taux de change et de la semaine supplémentaire au quatrième trimestre de 2020.

Le bénéfice net pour 2021 s'est chiffré à 102,8 millions de dollars (0,83 \$ par action de base), comparativement à 113,3 millions de dollars (0,92 \$ par action de base) à l'exercice précédent. Le solide rendement commercial a été plus qu'annulé par la réduction des gains nets liés aux variations de juste valeur hors caisse des actifs biologiques et des contrats de dérivés (perte nette de 4,9 millions de dollars en 2021; gain net de 4,5 millions de dollars en 2020), qui sont tous deux exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté. Le bénéfice net de l'exercice a également été touché par des dépenses de démarrage de 13,4 millions de dollars (1,6 million de dollars en 2020) associés aux projets de capitaux de construction, qui sont également exclus du résultat d'exploitation ajusté.

Le résultat d'exploitation ajusté de 2021 s'est établi à 210,3 millions de dollars, comparativement à 209,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat ajusté par action s'est établi à 1,03 \$ pour 2021, contre 1,03 \$ à l'exercice précédent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures clés et sur les résultats par secteur d'exploitation, consultez la rubrique 6, intitulée « Secteurs d'exploitation » ci-dessous.

3. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales informations financières pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre :

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)</i>	2021	2020	2019
Ventes	4 521,1 \$	4 303,7 \$	3 941,5 \$
Bénéfice net	102,8 \$	113,3 \$	74,6 \$
Bénéfice de base par action	0,83 \$	0,92 \$	0,60 \$
Bénéfice dilué par action	0,82 \$	0,91 \$	0,60 \$
Total des actifs	4 385,8 \$	3 860,2 \$	3 514,0 \$
Total des passifs à long terme	1 681,2 \$	1 260,7 \$	1 029,1 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	304,8 \$	321,4 \$	270,2 \$
Dividendes en trésorerie par action	0,72 \$	0,64 \$	0,58 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des principales informations financières ajustées pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre :

<i>(en millions de dollars, sauf le pourcentage de la marge du BAIIA, le résultat par action et le RAN)¹⁾</i>	2021	2020
Résultat d'exploitation ajusté	210,3 \$	209,5 \$
BAIIA ajusté	399,5 \$	399,5 \$
Marge du BAIIA ajusté	8,8 %	9,3 %
Résultat ajusté par action	1,03 \$	1,03 \$
Capitaux de construction	743,3 \$	440,6 \$
Dette nette	(1 090,2) \$	(645,1) \$
Rendement de l'actif net (« RAN »)	4,5 %	5,3 %
Flux de trésorerie disponibles	(295,9) \$	(119,3) \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

4. VISION ET PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Ayant pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, Les Aliments Maple Leaf est déterminée à créer une valeur partagée. Pour ce faire, elle génère des résultats commerciaux et financiers attrayants et renforce son avantage concurrentiel en abordant les défis environnementaux et sociaux considérables auxquels nous faisons face en tant que société. Les Aliments Maple Leaf croit que sa mission de « rehausser le mérite des aliments » est un facteur de différenciation important qui inspirera la confiance de tous les intervenants.

Les Aliments Maple Leaf a mis en place un plan d'action multidimensionnel qui définit ses objectifs et guide son cheminement vers la réalisation de sa vision.

La société mesure les progrès accomplis afin de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète sur la base de quatre piliers :

- *De meilleurs aliments* – Les Aliments Maple Leaf aborde activement les problèmes de santé les plus pressants liés à l'alimentation auxquels nous faisons face en tant que société, y compris la réduction d'ingrédients artificiels, d'antibiotiques et de la teneur en sodium, et fait progresser continuellement le leadership en salubrité alimentaire.
- *Une meilleure planète* – La culture de la société est axée sur la réduction de son empreinte environnementale à un niveau durable en éliminant le gaspillage de toutes les ressources consommées : aliments, énergie, eau, emballages et temps.
- *De meilleurs soins* – Les valeurs solides au cœur de la culture de la société s'étendent à sa manière de traiter les animaux qu'elle élève ou obtient de fournisseurs. Les Aliments Maple Leaf s'efforce d'être le fer de lance du bien-être animal.
- *De meilleures collectivités* – Par l'entremise du Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire, la société collabore avec des organisations externes pour réduire l'insécurité alimentaire tout en valorisant un milieu de travail sécuritaire, qui reconnaît l'excellence et qui permet à chacun et chacune d'exploiter son plein potentiel.

Pour favoriser la création d'une valeur partagée à long terme, Les Aliments Maple Leaf a mis en place les stratégies fondamentales suivantes :

- *Miser sur le leadership de la société en matière de durabilité* – Après être devenue la première grande entreprise alimentaire carboneutre au monde, un exploit atteint à la fin de 2019, la société a étendu la portée de son engagement en 2021 à la commercialisation de la marque et aux emballages. Ces efforts, jumelés aux avancées sur le plan du mieux-être animal (notamment la conversion de 100 % des logements pour truies en logements libres sans cages de gestation et la réduction au minimum des antibiotiques), ont alimenté la forte croissance à deux chiffres des ventes dans le secteur de la production durable des viandes en 2021.
- *Éliminer le gaspillage et améliorer l'efficacité* – Les Aliments Maple Leaf a toujours réussi à mettre en place des initiatives d'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité en mettant la méthode du budget base zéro au cœur de sa culture. En 2021, la société a terminé la construction de son Centre d'excellence pour le bacon à Winnipeg, au Manitoba. Cette installation de pointe va améliorer l'efficacité en produisant à l'interne du bacon précuit allant au four à micro-ondes pour répondre à la demande croissante des consommateurs. La construction de la nouvelle usine de volaille de la société à London, en Ontario, a également progressé. Cette installation contribuera à optimiser le réseau de transformation de volaille et à répondre à la demande croissante des consommateurs pour du poulet.
- *Élargir la portée de la société dans de nouvelles zones géographiques, de nouveaux canaux et dans les protéines de remplacement* – En 2021, la société a consolidé davantage sa présence sur les marchés étrangers. Les ventes du groupe des protéines animales ont connu un net essor sur le marché américain, propulsées par la croissance dans les deux chiffres de la marque Greenfield Natural Meat Co. et la poursuite des exportations en Asie. Le groupe des protéines végétales a lancé plusieurs nouveaux produits novateurs, notamment du pepperoni à base de plantes, la première saucisse hot-dog à base de protéines de pois d'Amérique du Nord, et les premiers filets de poulet à base végétale.
- *Un avenir numérique pour l'ensemble de l'entreprise* – la société continue d'introduire le numérique de première qualité pour les utilisateurs mobiles des expériences et des processus automatisés dans le but d'améliorer la productivité et de permettre un travail plus significatif et créatif. En 2021, la société a lancé l'application Asset Reliability Mobility dans ses installations et a codéveloppé avec SAP une plateforme de gestion des réclamations intelligente pour améliorer le traitement des réclamations commerciales.
- *Investir dans les marques pour augmenter la demande et fidéliser les consommateurs* – Dans la foulée de la rénovation de la marque du groupe des protéines animales en 2018, Les Aliments Maple Leaf a enregistré en 2021 une nette hausse des ventes dans l'ensemble de son portefeuille de marques. La société a également appliqué le même plan d'action aux marques du groupe des protéines végétales : en 2021, la marque Lightlife^{MD} a été repositionnée pour miser sur des ingrédients simples et faciles à reconnaître, et l'engagement de la marque Field Roast^{MC}, soit d'offrir des aliments aux saveurs audacieuses, a été renforcé.
- *Investir dans le personnel afin que ses talents s'épanouissent* – En 2021, Les Aliments Maple Leaf a affermi ses valeurs directrices en matière de leadership en donnant des formations et en organisant des groupes de discussion à l'échelle de la société. Les Aliments Maple Leaf demeure déterminée à soutenir le perfectionnement de ses employés pour leur permettre de maximiser leur contribution.

5. RÉPONSE À LA COVID-19

En tant que service essentiel, Les Aliments Maple Leaf se concentre sur la protection de la santé et du bien-être de ses employés, le maintien de la continuité des activités et l'élargissement de son rayonnement social. Pour s'assurer d'une gestion efficace dans ce contexte sans précédent, la société a pris un certain nombre de mesures pour adapter ses pratiques commerciales et d'exploitation, notamment en renforçant ses politiques et procédures liées à la sécurité ainsi qu'en communiquant et en collaborant étroitement avec les autorités de la santé publique y compris la tenue de cliniques de vaccination sur place. Les mesures mises en œuvre pour protéger la santé et la sécurité des employés ont alourdi la structure des coûts de la société en raison de l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre, à l'équipement de protection individuelle, aux installations sanitaires et des autres dépenses associées à la pandémie. Les coûts structurels continus liés à la COVID-19 ont été intégrés au plan d'exploitation de la société pour 2021.

Dans l'ensemble, la société est d'avis que les efforts proactifs et exhaustifs qui ont été déployés et qu'elle continuera à déployer devraient atténuer les répercussions négatives sur son exploitation. Tout au long de l'évolution de la crise de la COVID-19, Les Aliments Maple Leaf continuera de s'adapter et d'adopter des pratiques exemplaires qui accordent la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés et à la stabilité de l'approvisionnement alimentaire, y compris l'adoption d'un mandat de vaccination en 2022. Dans le cadre de la responsabilité sociale plus vaste de Les Aliments Maple Leaf, depuis le début de la pandémie, la société a fourni un soutien important au personnel de première ligne, aux secours alimentaires d'urgence et aux fournisseurs de soins de santé.

L'incidence de la COVID-19 sur l'économie mondiale est toujours présente, entraînant une hausse de l'inflation, des pénuries de main-d'œuvre et des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les grandes marques de la société, sa stratégie de gestion des revenus et sa solide chaîne d'approvisionnement lui ont donné la capacité de bien gérer ces incidences. Les Aliments Maple Leaf continue de surveiller la situation en cours et est d'avis que la société est en bonne position pour réussir malgré ces vents contraires.

6. SECTEURS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société comptait deux secteurs à présenter. Ces secteurs offrent des produits différents et sont dotés d'une structure organisationnelle, de marques et de stratégies financières et de marketing distinctes. Les principaux décideurs sur le plan de l'exploitation de la société examinent régulièrement les rapports internes de ces secteurs : le rendement du Groupe des protéines animales est fondé sur la croissance des revenus, le bénéfice d'exploitation ajusté et le bénéfice avant les intérêts, l'impôt et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») ajusté. Le Groupe des protéines végétales mesure son rendement principalement en fonction des taux de croissance des revenus, tout en optimisant les marges brutes et en contrôlant les investissements dans les frais de vente et charges générales et administratives, ce qui permet de générer des taux de croissance élevés des revenus.

Le tableau suivant présente le résumé des ventes, du profit brut, des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté par secteur d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

(en millions de dollars) ⁱ⁾	2021				2020			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁱⁱ⁾	Total
Ventes	4 366,7 \$	184,1	(29,8)	4 521,1 \$	4 116,5 \$	210,8	(23,6)	4 303,7 \$
Profit brut (déficitaire)	676,8 \$	(12,8)	(4,9)	659,1 \$	680,3 \$	18,3	4,5	703,1 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	334,3 \$	132,8	—	467,1 \$	346,6 \$	144,0	—	490,7 \$
Résultat d'exploitation ajustéⁱⁱⁱ⁾	352,4 \$	(142,1)	—	210,3 \$	335,2 \$	(125,7)	—	209,5 \$
BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	527,1 \$	(127,2)	(0,4)	399,5 \$	510,1 \$	(111,4)	0,8	399,5 \$
Marge du BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	12,1 %	(69,1) %	s. o.	8,8 %	12,4 %	(52,8) %	s. o.	9,3 %

i) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ii) Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et les coûts connexes des marchandises vendues, les variations de la juste valeur des actifs biologiques et des contrats dérivés ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les charges qui ne peuvent être séparées des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

iii) Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Groupe des protéines animales

Le Groupe des protéines animales comprend les produits de viandes préparées, les repas prêts à cuire et prêts à manger, les collations en tresse, les produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie ainsi que les activités agricoles liées au porc et à la volaille. Le Groupe des protéines animales comprend des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co^{MD} et de nombreuses marques régionales importantes.

En 2021, les ventes ont augmenté de 6,1 % pour s'établir à 4 366,7 millions de dollars, comparativement à 4 116,5 millions de dollars à l'exercice précédent. La croissance des ventes a été stimulée par les mesures d'établissement des prix mises en œuvre en 2021 pour atténuer l'inflation et l'augmentation des coûts structurels, ainsi que par la croissance des produits de marque et de la production durable de viande et des volumes plus élevés dans le secteur de la volaille, ce qui a plus que compensé l'incidence d'une semaine supplémentaire au quatrième trimestre de 2020, du taux de change, de la diminution des volumes dans le secteur du porc et de la baisse des ventes en Chine.

Le profit brut pour 2021 s'élève à 676,8 millions de dollars (marge brute^{iv)} de 15,5 %), comparativement à 680,3 millions de dollars (marge brute^{iv)} de 16,5 %) à l'exercice précédent. La diminution du profit brut est attribuable à l'inflation qui touche les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux, à la baisse des ventes à la Chine, le tout étant compensé en partie par les solides rendements commerciaux, y compris les mesures d'établissement de prix et la composition des produits favorables, ainsi que des couvertures efficaces. Le profit brut pour 2021 comprenait les dépenses de démarrage^{iv)} de 9,9 millions de dollars (1,6 million de dollars en 2020) associées aux projets de capitaux de construction^{iv)}, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté. Le profit brut de 2020 avait également subi l'incidence de l'augmentation des coûts d'exploitation en réponse à la COVID-19 visant à protéger les employés de la société.

Pour 2021, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 334,3 millions de dollars, comparativement à 346,6 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution des frais de vente et charges générales et administratives s'explique en grande partie par la baisse de la rémunération variable.

Le résultat d'exploitation ajusté pour 2021 se chiffre à 352,4 millions de dollars, comparativement à 335,2 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Pour 2021, le BAIIA ajusté se chiffre à 527,1 millions de dollars, comparativement à 510,1 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés. En cumul annuel, pour 2021, la marge du BAIIA ajusté était de 12,1 %, comparativement à 12,4 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Groupe des protéines végétales

Le Groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien vendus au détail, aux services alimentaires et à l'industrie. Le Groupe des protéines végétales comprend des marques prédominantes comme Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}.

En 2021, les ventes se sont chiffrées à 184,1 millions de dollars, comparativement à 210,8 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente une baisse de 12,7 % ou 6,4 % après l'exclusion de l'incidence du taux de change. Le recul des ventes s'explique par la baisse des volumes de produits vendus au détail, et comprend l'incidence d'une semaine supplémentaire au quatrième trimestre de 2020. Or, ce recul a plus qu'annulé la croissance des volumes des services alimentaires et des mesures d'établissement des prix mises en œuvre au troisième trimestre de 2020 pour atténuer l'inflation et les augmentations des coûts structurels.

Le profit brut pour 2021 correspond à une perte de 12,8 millions de dollars (perte de la marge brute^j de 7,0 %) comparativement à un profit brut de 18,3 millions de dollars (marge brute^j de 8,7 %) à l'exercice précédent. La diminution du profit brut a été attribuée à la baisse du volume des ventes et aux investissements stratégiques dans la capacité de répondre à la demande prévue, ce qui a entraîné une augmentation des frais généraux et des coûts transitoires, ainsi que des pressions inflationnistes sur les coûts de distribution et d'autres intrants. Le profit brut pour 2021 comprenait également des dépenses de démarrage de 3,5 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2020) associés aux projets de capitaux de constructionⁱⁱ, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Les frais de vente et charges générales et administratives de 2021 se sont établis à 132,8 millions de dollars (72,1 % des ventes), comparativement à 144,0 millions de dollars (68,3 % des ventes) à l'exercice précédent. La baisse des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à l'incidence du taux de change et à la baisse des dépenses de publicité et de promotion.

Le résultat d'exploitation ajusté pour 2021 s'est soldé par une perte de 142,1 millions de dollars, comparativement à une perte de 125,7 millions de dollars à l'exercice précédent. La baisse du résultat d'exploitation ajusté s'inscrit dans la tendance des facteurs susmentionnés.

i) La marge brute représente le profit brut divisé par les ventes.

ii) Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

7. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 4,9 millions de dollars. De ce montant, une tranche de 3,5 millions de dollars était liée à l'amortissement accéléré et une tranche de 0,8 million de dollars, aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de l'annonce de la fermeture à venir des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto et de St. Mary's. La tranche restante de 0,6 million de dollars avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 4,3 millions de dollars. De ce montant, une tranche de 4,4 millions de dollars était liée à l'amortissement accéléré et une tranche de 0,1 million de dollars, aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de l'annonce de la fermeture à venir des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto et de St. Mary's. La tranche restante de 0,2 million de dollars avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

8. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

En 2021, les charges d'intérêts et autres coûts de financement se sont chiffrés à 22,9 millions de dollars comparativement à 31,5 millions à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique en grande partie par des intérêts capitalisés plus élevés, qui ont été en partie compensés par l'augmentation des prêts tirés sur la facilité de crédit de la société. Se reporter à la rubrique 11 intitulée « Sources de financement » pour obtenir plus d'information.

9. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat de la société pour 2021 s'est traduite par un taux d'impôt effectif de 31,3 % (29,1 % en 2020). La hausse du taux d'impôt effectif en 2021 s'explique surtout par la provenance géographique des bénéfices et le plus faible taux de recouvrement de l'impôt comptabilisé sur les pertes. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action en 2021 s'est établi à 29,7 % (27,7 % en 2020). La hausse du taux d'impôt effectif en 2021 s'explique par la provenance géographique des bénéfices et le plus faible taux de recouvrement de l'impôt comptabilisé sur les pertes. Le taux du recouvrement d'impôt qui a été appliqué aux frais de restructuration pour calculer le résultat ajusté par action en 2021 s'est établi à 25,6 % (25,6 % en 2020).

10. ACQUISITIONS ET CESSIONS

Le 25 juin 2021, la société a clôturé l'acquisition d'une usine de transformation de volaille et de son approvisionnement associé auprès de Certm Inc. (anciennement Cericola Farms Inc.), une société fermée canadienne, pour une contrepartie totale de 62,1 millions de dollars (trésorerie exigible à la clôture : 40,0 millions de dollars; dépôt de 20,2 millions de dollars et ajustement du fonds de roulement de 1,9 million de dollars en 2018). Cette acquisition conclut l'entente de vente et d'achat datée du 27 juin 2018 en vertu de laquelle la société avait déjà acquis deux usines de transformation de volaille et l'approvisionnement associé, éléments comptabilisés dans les actifs au titre du droit d'utilisation avec une obligation locative correspondante. La société avait aussi l'option d'acheter une troisième usine de transformation. La société a financé la transaction en utilisant une combinaison de trésorerie et de prélèvements sur les facilités de crédit existantes. L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. La société a comptabilisé un goodwill de 7,6 millions de dollars qui est attribuable aux synergies créées par l'élargissement de la part de la société dans l'approvisionnement en intrants réglementés.

La société a arrêté les montants définitifs comptabilisés dans le cadre du regroupement d'entreprises au cours du quatrième trimestre de 2021.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a comptabilisé des coûts de transaction de 0,1 million de dollars relatifs à l'acquisition qui ont été exclus de la contrepartie versée et ont été comptabilisés comme une charge dans les autres charges.

Pour de plus amples détails sur l'acquisition, il y a lieu de se reporter à la note 29 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour 2021 (les « états financiers consolidés »).

11. SOURCES DE FINANCEMENT

Le secteur des aliments de consommation dans lequel la société exerce ses activités se caractérise généralement par des volumes de ventes élevés et un renouvellement rapide des stocks et des créances clients. Habituellement, les créances clients et les stocks peuvent être facilement convertis en trésorerie. Les fluctuations des prix des matières premières, les variations de prix saisonnières et les autres fluctuations liées aux marchés influent sur le montant investi dans le fonds de roulement. La société a toujours dégagé d'excellents flux de trésorerie d'exploitation, même lorsque les prix des marchandises étaient élevés ou que la société était en restructuration. Ces flux de trésorerie d'exploitation assurent à la société des liquidités sous-jacentes qu'elle complète en ayant recours à des facilités de crédit et aux fonds en caisse lui procurant un financement à plus long terme et lui permettant de parer aux variations de son fonds de roulement.

Au 31 décembre 2021, les soldes de trésorerie de la société se chiffraient à 162,0 millions de dollars (100,8 millions de dollars en 2020). La trésorerie est investie dans des dépôts à vue et à court terme auprès d'institutions financières canadiennes dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

La composition de la dette à long terme se détaille comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Au 31 décembre	
	2021	2020
Ligne de crédit renouvelable	555 219 \$	50 000 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains	334 828	337 544
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens	350 000	350 000
Prêts publics	12 202	8 404
Total de la dette à long terme	1 252 249 \$	745 948 \$
Courante	5 176	900 \$
Non courante	1 247 073	745 048
Total de la dette à long terme	1 252 249 \$	745 948 \$
Capitaux de constructionⁱ⁾ inclus dans la dette à long terme	719 216 \$	431 707 \$

i) Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

La société a une facilité de crédit consortiale (la « facilité de crédit ») composée d'une ligne de crédit renouvelable, consentie et non garantie de 1 300,0 millions de dollars échéant le 30 avril 2024 et de deux facilités de crédit à terme consenties et non garanties de 265,0 millions de dollars américains et 350,0 millions de dollars échéant le 30 avril 2024 et le 30 avril 2023, respectivement. Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le 11 décembre 2019, la société a modifié la facilité de crédit pour diminuer l'intérêt payé si certains objectifs liés au développement durable sont atteints. Après la publication de son rapport de 2020 sur la durabilité, la société a réussi à atteindre ces objectifs liés au développement durable. La diminution est entrée en vigueur au quatrième trimestre de 2021. Aucune pénalité n'est prévue si les objectifs ne sont pas atteints. Outre la facilité de crédit à terme, au 31 décembre 2021, la société avait prélevé des lettres de crédit de 8,2 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (6,4 millions de dollars en 2020).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 31 décembre 2021, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 125,0 millions de dollars de lettres de crédit (125,0 millions de dollars en 2020). Au 31 décembre 2021, des lettres de crédit de 66,8 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (67,0 millions de dollars en 2020).

Pour certains projets précis, la société a obtenu divers prêts publics dont les taux d'intérêt contractuels vont de 0 % à 2,9 % par année (2,9 % en 2020). Ces facilités sont remboursables sur différentes périodes et les échéances vont de 2022 à 2032. Au 31 décembre 2021, l'encours s'élevait à 12,2 millions de dollars (8,4 millions de dollars en 2020). Toutes ces facilités sont engagées.

La société dispose d'une facilité de titrisation des créances clients d'une durée de trois ans (la « facilité de titrisation ») venant à échéance le 19 juillet 2022. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 120,0 millions de dollars. La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 31 décembre 2021, les créances clients gérées aux termes de cette facilité s'établissaient à 145,6 millions de dollars (134,8 millions de dollars en 2020). En échange de la vente de ces débiteurs, la société obtiendra un montant en trésorerie de 112,3 millions de dollars (103,2 millions de dollars en 2020) et des billets à recevoir de 33,3 millions de dollars (31,6 millions de dollars en 2020). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 31 décembre 2021, la société a comptabilisé un montant net à payer de 7,7 millions de dollars (montant net à payer de 16,8 millions de dollars en 2020) dans les créditeurs et charges à payer.

La facilité de titrisation est assujettie à certaines restrictions, dont le respect de clauses restrictives. Au 31 décembre 2021, la société respectait la totalité des exigences liées à cette facilité. Si la facilité de titrisation était résiliée, la société comptabiliserait les montants connexes dans son bilan consolidé audité de 2021 (le « bilan consolidé ») et envisagerait d'autres moyens de financement, au besoin.

12. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Pour 2021, les dépenses en immobilisations se sont établies à 629,4 millions de dollars, comparativement à 490,7 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse des dépenses en immobilisations est surtout attribuable à la construction de l'usine de volaille à London, en Ontario, à la construction de l'installation de production de protéines végétales à Indianapolis, en Indiana, et à l'agrandissement du Centre d'excellence pour le bacon à Winnipeg, au Manitoba.

La société estime actuellement que ses dépenses en immobilisations pour l'exercice 2022 seront de l'ordre de 400 à 500 millions de dollars, dont environ 50 % seront des capitaux de construction liés principalement à la construction des installations avicoles de London (Ontario) et à d'autres projets visant à stimuler la croissance et à augmenter la capacité dans le secteur des viandes préparées et à accroître la production porcine.

13. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 20 mai 2021, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2021 et se terminera le 24 mai 2022 ou avant si la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

Le 21 mai 2020, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2020 et s'est terminé le 24 mai 2021, ou avant si la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

Le 17 mai 2019, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 24 mai 2019 et s'est terminé le 23 mai 2020. Aux termes de ce rachat, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

14. FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 162,0 millions de dollars à la fin de 2021, comparativement à 100,8 millions de dollars en 2020. L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'explique surtout par le bénéfice, les prêts prélevés sur la facilité de crédit et le produit du règlement judiciaire, le tout étant compensé en partie par les investissements dans les immobilisations corporelles, les dividendes trimestriels versés, l'acquisition d'une entreprise et les sommes investies dans le fonds de roulement.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de 304,8 millions de dollars pour 2021, comparativement à 321,4 millions de dollars en 2020. Cette diminution est essentiellement attribuable au recul du bénéfice, à l'augmentation de la charge d'impôt et aux sommes plus élevées investies dans le fonds de roulement, le tout étant compensé en partie par les espèces reçues au titre de la marge des dérivés.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de 623,5 millions de dollars pour 2021, comparativement à 417,4 millions de dollars en 2020. Cette hausse s'explique surtout par les investissements accrus dans les immobilisations corporelles, l'acquisition d'une entreprise et le recul du produit de la vente d'actifs à long terme, le tout étant compensé en partie par les achats moindres de placements et le produit du règlement judiciaire reçu pendant l'exercice en cours.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des entrées de 379,9 millions de dollars pour 2021, comparativement à 99,5 millions de dollars en 2020. Cette augmentation découle essentiellement des prêts plus élevés prélevés de la facilité de crédit et du nombre supérieur d'options sur actions exercées, le tout étant compensé en partie par des versements de dividendes plus élevés.

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente de l'information sur certaines des principales obligations contractuelles de la société au 31 décembre 2021 et présente les flux de trésorerie non actualisés exigibles relativement aux passifs financiers et aux engagements.

Paiements non actualisés dus au cours des exercices :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Échéant à moins de 1 an	Échéant dans 1 à 3 ans	Échéant dans 3 à 5 ans	Échéant dans plus de 5 ans	Total
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	526 189 \$	—	—	—	526 189 \$
Dette à long terme	5 455	1 242 366	5 775	—	1 253 596
Contrats de change	712	—	—	—	712
Swaps de taux d'intérêt	16 175	1 057	—	—	17 232
Obligations locatives	29 157	53 272	36 567	83 349	202 345
Autres passifs	63 893	—	—	—	63 893
	641 581 \$	1 296 695	42 342	83 349	2 063 967 \$

La société a conclu un certain nombre de contrats ayant trait à la construction de nouvelles installations ou à l'agrandissement d'installations existantes. Au 31 décembre 2021, ces contrats s'élevaient à environ 245,0 millions de dollars (465,0 millions de dollars en 2020).

La direction est d'avis que les flux de trésorerie, les fonds en caisse et les sources de financement disponibles de la société constituent des ressources pour financer ses besoins opérationnels courants et ses dépenses d'investissement prévues pour au moins les douze prochains mois. Les notes 15 et 20 afférentes aux états financiers consolidés de la société renferment d'autres détails sur le financement.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET ACTIVITÉS DE GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal de ses activités, la société est exposée à des risques financiers et de marché susceptibles d'influer sur son résultat d'exploitation. Pour gérer ces risques, la société exerce ses activités conformément à des politiques et à des lignes directrices en matière de gestion des risques qui régissent la gestion des risques de prix et de marché sur les marchés de change, des taux d'intérêt et des marchandises, ainsi que les activités de financement et d'investissement.

La société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de prix et de marché liés aux principales expositions découlant des activités d'exploitation, et elle ne participe pas à des activités importantes de négociation de nature spéculative.

Le comité de gestion des risques de la société tient de fréquentes réunions pour discuter de la conjoncture du marché, passer en revue les programmes de gestion des risques en vigueur et les activités de négociation en cours, et approuver les nouvelles stratégies de couverture ou de négociation, le cas échéant.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société sont classés dans les catégories suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net
Comptes débiteurs	Au coût amorti
Billets à recevoir	Au coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti
Dette à long terme	Au coût amorti
Instruments dérivés ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Placements	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

ⁱ⁾ Ces instruments dérivés peuvent être désignés comme couvertures de flux de trésorerie, couvertures de juste valeur ou couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, selon le cas. Les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 31 décembre :

(en milliers de dollars)	2021			2020		
	Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur		Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur	
		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de change	48 810 \$	277 \$	117 \$	28 139 \$	135 \$	11 \$
Contrats sur marchandises	— \$	—	—	16 245 \$	695	—
Swaps de taux d'intérêt	469 828 \$	—	5 565	472 544 \$	—	18 372
		277 \$	5 682 \$		830 \$	18 383 \$
Couvertures de juste valeurⁱⁱⁱ⁾						
Contrats de change	26 770 \$	149 \$	220 \$	83 793 \$	2 970 \$	— \$
Contrats sur marchandises	24 747 \$	325	—	76 957 \$	—	1 769
		474 \$	220 \$		2 970 \$	1 769 \$
Instruments dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle						
Swaps de taux d'intérêt	481 942 \$	— \$	11 667 \$	— \$	— \$	— \$
Contrats de change	105 907 \$	1 027	375	71 520 \$	255	544
Contrats sur marchandises	100 820 \$	1 689	—	115 855 \$	1 175	—
		2 716 \$	12 042 \$		1 430 \$	544 \$
Juste valeur totale		3 467 \$	17 944 \$		5 230 \$	20 696 \$
Courant ^{iv)} / ^{v)}		3 467 \$	16 887 \$		5 230 \$	8 779 \$
Non courant ⁱⁱ⁾		—	1 057		—	11 917
Total de la juste valeur		3 467 \$	17 944 \$		5 230 \$	20 696 \$

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

ⁱⁱ⁾ La partie courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les autres passifs courants, respectivement, dans les bilans consolidés. La partie non courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les autres actifs à long terme et dans les autres passifs à long terme, respectivement, dans les bilans consolidés.

ⁱⁱⁱ⁾ La valeur comptable des éléments couverts aux bilans consolidés est comptabilisée au taux inverse des instruments de couverture connexes et correspond au cumul des ajustements des couvertures de juste valeur moins l'inefficacité de la couverture.

^{iv)} Les instruments dérivés à court terme influenceront sur le résultat à diverses dates d'ici les 12 prochains mois.

^{v)} Au 31 décembre 2021, la juste valeur des actifs courants ci-dessus a diminué de 0,5 million de dollars (hausse de 7,4 millions de dollars au 31 décembre 2020) et la juste valeur des passifs courants ci-dessus a diminué de 0,0 million de dollars (1,8 million de dollars au 31 décembre 2020) dans les bilans consolidés, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de marché des contrats sur marchandises cotés en bourse et les exigences initiales au titre de la marge. L'écart entre les exigences au titre de la marge et la juste valeur de marché est réglé en trésorerie au montant net chaque jour sur le marché à terme et est comptabilisé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs, les billets à recevoir et les créditeurs et charges à payer pour lesquels leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la valeur comptable de la dette à long terme se rapprochait de sa juste valeur. La juste valeur de la dette à long terme de la société a été classée au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et estimée selon les flux de trésorerie futurs actualisés en fonction des taux actuels offerts pour des instruments financiers similaires assortis de risques et d'échéances analogues.

La société comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés à la juste valeur. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se rapproche de la valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée des actifs et a été classée au niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur des instruments dérivés que la société a utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change était estimée selon des mesures actuelles du marché en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux cours de change. Les contrats à terme standardisés et les options sur marchandises sont négociés en bourse et sur les marchés hors cote. La juste valeur est établie en fonction des prix d'échange et d'autres données de marché observables.

Les profits ou pertes nets sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés de profits ou de pertes réalisés ou latents sur des instruments dérivés ayant cessé d'être désignés comme éléments de couverture ou ceux qui n'étaient autrement pas désignés dans une relation de couverture officielle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a comptabilisé un profit de 3,9 millions de dollars (perte de 23,6 millions de dollars en 2020) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2021 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	1 453	—	1 453 \$
Contrats sur marchandises ¹⁾	1 747	267	—	2 014
	1 747 \$	1 720	—	3 467 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	712	—	712 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	17 232	—	17 232
	— \$	17 944	—	17 944 \$

¹⁾ Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Capital

La société cherche à maintenir une structure du capital robuste et rentable qui permet la résilience, soutient sa stratégie de croissance à long terme et maximise la souplesse de son exploitation. Lorsqu'elle injecte du capital dans ses investissements qui visent à soutenir ses objectifs en matière de résultats, la société établit des taux de rendement internes pour les initiatives d'investissement. Les projets d'investissement sont généralement financés à l'aide de flux de trésorerie générés en interne et de créances de premier rang, au besoin.

La société utilise un effet de levier financier dans sa structure du capital pour réduire le coût du capital, car elle a pour but de maintenir ses principaux ratios de crédit à des niveaux qui permettent d'obtenir continuellement des conditions de crédit dignes d'une société dont la solvabilité est de qualité supérieure. La société évalue son profil de crédit au moyen de diverses mesures, certaines non conformes aux IFRS, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie diminués de la dette à long terme et de la dette bancaire (la « dette nette ») et le BAIIA ajusté.

En plus des facilités de crédit et des capitaux propres, la société utilise les contrats de location et un programme de titrisation de débiteurs à recours très limité comme sources supplémentaires de financement.

La société maintient une distribution de dividendes régulière basée sur le résultat net durable à long terme. De temps à autre, la société rachète des actions aux fins d'annulation aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et pour satisfaire aux attributions consenties dans le cadre de son plan d'unités d'actions temporairement incessibles décrit à la note 23.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux activités de gestion des risques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité des clients et des contreparties de la société à respecter leurs obligations en matière de paiement.

Le risque de crédit auquel la société est exposée dans le cours normal de ses activités se rapporte à ses clients, dont la quasi-totalité provient de la vente au détail, des services alimentaires et du secteur industriel. La société procède régulièrement à des évaluations du crédit portant sur la situation financière de ses clients nouveaux et existants et elle examine la recouvrabilité de ses créances clients et autres débiteurs afin d'atténuer toute possibilité de perte sur créance. La société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la société évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comportent ses actifs financiers a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la société évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour douze mois. Le délai moyen de recouvrement des débiteurs de l'exercice est conforme aux tendances historiques.

La direction est d'avis que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées étant donné la qualité généralement élevée du crédit des principaux clients de la société, le grand nombre de clients secondaires et leur répartition géographique de même que la facilité de titrisation liée aux débiteurs, décrite à la note 26 des états financiers consolidés. La société mène toutefois un volume assez important d'affaires avec un nombre réduit de détaillants en alimentation d'envergure. Au 31 décembre 2021, les deux plus importants clients de la société comptaient pour environ 23,5 % du total des ventes (23,8 % pour les deux plus importants clients en 2020).

La société est exposée au risque de crédit qui découle de ses effets à recevoir d'une entité structurée non consolidée en ce qui a trait au programme de titrisation de créances, comme l'explique la note 26 des états financiers consolidés. La direction estime que ce risque de crédit est limité du fait de la cote AA- dont est assortie la dette à long terme de l'institution financière qui finance la fiducie de tiers. La société est exposée au risque de crédit qui découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (essentiellement des dépôts auprès de banques à charte canadiennes) et des instruments dérivés non négociés en bourse. La société atténue ce risque de crédit en traitant principalement avec des contreparties qui sont d'importantes institutions financières internationales dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure. L'exposition maximale de la société au risque de crédit à la date de clôture correspondait essentiellement à la valeur comptable des actifs financiers non dérivés et des instruments dérivés non négociés en bourse dont la juste valeur est positive.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La société gère le risque de liquidité en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, en réduisant au minimum sa dépendance envers une source de crédit unique, en maintenant des facilités de crédit engagées non utilisées suffisantes et en gérant les échéances des actifs et des passifs financiers pour minimiser les risques de refinancement.

Au 31 décembre 2021, la société disposait de facilités de crédit engagées non utilisées de 736,6 millions de dollars (1 243,6 millions de dollars en 2020) aux termes de ses principales conventions bancaires, comme il est décrit à la note 15 des états financiers consolidés. Ces conventions bancaires contiennent des clauses restrictives et d'autres restrictions.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie qui s'y rattachent fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt de la société découle des titres d'emprunt à long terme à taux fixes qui engendrent un risque de taux d'intérêt sur la juste valeur et des titres d'emprunt à taux variables qui donnent lieu au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. De plus, les soldes de trésorerie de la société sont habituellement investis dans des actifs à court terme portant intérêt.

La société gère son exposition au risque de taux d'intérêt au moyen de titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable et en utilisant périodiquement des instruments dérivés de taux d'intérêt afin d'obtenir la combinaison souhaitée de titres d'emprunt à taux variable et à taux fixe.

Au 31 décembre 2021, la société avait une dette à taux variable de 1 240,0 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,4 % (737,5 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,0 % en 2020). La société a converti une tranche de 469,8 millions de dollars de sa dette à taux variable en dette à taux fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,7 % (472,5 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,3 % en 2020). De plus, la société était exposée aux taux d'intérêt variables relativement à son programme de titrisation de créances. Au 31 décembre 2021, l'avance de trésorerie reçue aux termes de ce programme s'établissait à 120,0 millions de dollars et portait intérêt à un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,9 % (120,0 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,4 % en 2020). Le montant maximal que la société peut obtenir en vertu de ces programmes se chiffre à 120,0 millions de dollars (120,0 millions de dollars en 2020).

Au 31 décembre 2021, la société avait une dette à taux fixe de 12,2 millions de dollars (8,4 millions de dollars en 2020) portant intérêt à un taux effectif moyen pondéré de 3,5 % (4,2 % en 2020). Les variations des taux d'intérêt du marché entraînent la fluctuation de la juste valeur de la dette à long terme à taux fixe, mais n'ont pas d'incidence sur le résultat net puisque la dette de la société est inscrite au coût amorti et que la valeur comptable ne change pas lorsque les taux d'intérêt fluctuent.

Risque de change

Le risque de change se rapporte au risque que la valeur d'un instrument financier ou des flux de trésorerie fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change auquel est exposée la société découle principalement d'opérations effectuées en monnaies autres que le dollar canadien, d'emprunts libellés en dollars américains et d'investissements dans des sociétés étrangères. Les principales devises auxquelles la société est exposée sont le dollar américain et le yen.

La société utilise des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux opérations libellées en devises. La société a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux emprunts libellés en dollars américains.

Risque lié au prix des marchandises

La société est exposée au risque lié aux prix des marchandises comme les porcs vivants, le carburant et les achats de certains autres produits agricoles utilisés comme matières premières, notamment les céréales fourragères. La société conclut des contrats à prix fixe avec des fournisseurs ainsi que des contrats à terme normalisés et hors cote et des options négociées en bourse afin de gérer l'exposition au risque lié aux fluctuations des prix sur les résultats d'exploitation.

Les instruments dérivés désignés comme couverture d'une opération prévue sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie ou de la juste valeur, et sont gérés dans le portefeuille des instruments assujettis à la comptabilité de couverture de la société.

La société classe certains contrats conclus dans le but de se procurer des marchandises devant être utilisées pour la production en appliquant l'exception « pour propre usage ». Ces contrats sont inscrits au bilan seulement à la livraison.

Pour une analyse approfondie des pratiques de gestion des risques et des risques liés aux instruments dérivés, il convient de se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

17. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages complémentaires de retraite acquis par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires, de l'âge du départ à la retraite des employés et des coûts des soins de santé prévus. La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Les estimations sont établies au début de chaque exercice et sont réévaluées si l'évolution des facteurs affectant les régimes ou de la conjoncture des marchés porte à croire que leur incidence sur les états financiers consolidés de la société pourrait être significative.

En 2021, la société a inscrit dans les autres éléments du résultat global un profit avant impôt de 98,1 millions de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Ce montant comprend un profit avant impôt de 78,0 millions de dollars correspondant à la différence entre la situation réelle du régime et les hypothèses actuarielles, ainsi qu'un profit avant impôt de 17,9 millions de dollars en raison de l'écart entre les actifs du régime et le taux d'actualisation.

En 2020, la société a inscrit dans les autres éléments du résultat global une perte avant impôt de 62,9 millions de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Ce montant comprend une perte avant impôt de 127,9 millions de dollars correspondant à la différence entre la situation réelle du régime et les hypothèses actuarielles, ainsi qu'un profit avant impôt de 66,1 millions de dollars en raison de l'écart entre les actifs du régime et le taux d'actualisation.

La société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies. Les actifs des régimes à prestations définies sont essentiellement investis dans des fonds de placement qui sont assujettis à des fluctuations des cours du marché. Les taux d'actualisation servant à évaluer les passifs des régimes se fondent sur les taux d'intérêt du marché à long terme. Les fluctuations de ces cours du marché et de ces taux d'intérêt peuvent se répercuter sur la charge de retraite et sur les besoins de capitalisation. En 2021, le rendement sur les placements, avant les charges, des actifs des régimes à prestations définies de la société s'est traduit par un gain 4,0 %, comparativement à un gain de 9,4 % en 2020.

Les cotisations de la société sont financées à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction prévoit que les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation suffiront à financer les cotisations en espèces futures prévues. En 2021, les cotisations de la société aux régimes à prestations définies se sont chiffrées à 17,3 millions de dollars (11,7 millions de dollars en 2020).

La société prévoit cotiser à hauteur de 35,8 millions de dollars aux régimes de retraite en 2022, y compris les régimes à prestations définies, les régimes à cotisations définies et les régimes multiemployeurs.

20. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2021, il y avait 124 722 678 actions ordinaires avec droit de vote émises et en circulation (123 936 266 en 2020). Au 17 février 2022, il y avait 124 855 308 actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de chacun des trimestres de 2021, la société a déclaré et versé des dividendes en trésorerie de 0,18 \$ (0,16 \$ en 2020) par action ordinaire avec droit de vote. Les dividendes annuels ont donc totalisé 0,72 \$ (0,64 \$ en 2020) par action ordinaire avec droit de vote, et les versements de dividendes ont totalisé 89,1 millions de dollars (78,9 millions de dollars en 2020).

21. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Le 23 février 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action (une augmentation de 0,02 \$ par action comparativement aux dividendes trimestriels de 2021), soit 0,80 \$ par action sur une base annuelle, payable le 31 mars 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 mars 2022. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré.

22. CENTRE D'ACTION DE MAPLE LEAF POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire (le « Centre ») est la principale incarnation du pilier « De meilleures collectivités » de la stratégie de durabilité de la société. Un organisme de bienfaisance enregistré, le Centre travaille en collaboration avec d'autres organisations et personnes afin de réduire l'insécurité alimentaire, plaide pour des politiques essentielles et investit dans des programmes qui améliorent de façon durable la sécurité alimentaire. Un complément d'information sur le Centre peut être consulté sur le site Web <https://www.feedopportunity.com>.

23. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité pour chacun des trimestres des deux derniers exercices :

<i>(en millions de dollars)ⁱ⁾</i>	Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Ventes								
Groupe des protéines animales	1 085,2 \$	1 080,3 \$	1 150,3 \$	1 014,4 \$	1 117,5 \$	1 040,4 \$	1 013,7 \$	981,4 \$
Groupe des protéines végétales	45,5	52,5	48,0	51,4	48,1	60,6	42,6	46,3
Non affecté ⁱⁱ⁾	(10,2)	(3,6)	(9,7)	(8,6)	(6,7)	(6,4)	(3,2)	(5,0)
Total des ventes	1 120,5 \$	1 129,2 \$	1 188,6 \$	1 057,2 \$	1 158,9 \$	1 094,6 \$	1 053,1 \$	1 022,8 \$
Profit brut								
Groupe des protéines animales	152,2 \$	185,7 \$	191,5 \$	160,2 \$	167,0 \$	176,6 \$	166,1 \$	157,3 \$
Groupe des protéines végétales	(10,0)	0,3	(3,3)	3,4	0,3	7,9	0,1	6,8
Non affecté ⁱⁱ⁾	0,1	(5,7)	(0,1)	64,1	(31,7)	(17,2)	26,7	(36,7)
Total du profit brut	142,3 \$	180,3 \$	188,2 \$	228,1 \$	135,7 \$	167,3 \$	193,0 \$	127,4 \$
Frais de vente et charges générales et administratives								
Groupe des protéines animales	80,2 \$	94,2 \$	85,9 \$	80,7 \$	81,2 \$	83,7 \$	87,1 \$	88,0 \$
Groupe des protéines végétales	39,8	32,5	34,4	46,5	29,8	34,1	28,8	30,9
Total des frais de vente, charges générales et administratives	120,0 \$	126,8 \$	120,3 \$	127,2 \$	110,9 \$	117,8 \$	115,9 \$	118,9 \$
Résultat net	1,9 \$	25,4 \$	44,5 \$	66,0 \$	8,8 \$	25,7 \$	47,7 \$	(3,7) \$
Bénéfice (perte) par actionⁱⁱⁱ⁾								
De base	0,02 \$	0,20 \$	0,36 \$	0,54 \$	0,07 \$	0,21 \$	0,39 \$	(0,03) \$
Dilué	0,01 \$	0,20 \$	0,35 \$	0,53 \$	0,07 \$	0,21 \$	0,38 \$	(0,03) \$
Résultat d'exploitation ajusté^{iv)}								
Groupe des protéines animales	77,8 \$	92,0 \$	107,6 \$	80,4 \$	87,3 \$	93,3 \$	79,6 \$	69,6 \$
Groupe des protéines végétales	(47,8)	(32,3)	(37,1)	(43,1)	(29,1)	(26,3)	(28,1)	(24,1)
Total du résultat d'exploitation ajusté	30,0 \$	59,8 \$	70,6 \$	37,3 \$	58,3 \$	67,0 \$	51,5 \$	45,5 \$
BAIIA ajusté^{iv)}								
Groupe des protéines animales	120,7 \$	137,1 \$	151,3 \$	123,0 \$	131,2 \$	138,6 \$	123,9 \$	111,4 \$
Groupe des protéines végétales	(43,9)	(28,7)	(33,4)	(39,6)	(25,5)	(22,6)	(24,4)	(20,5)
Non affecté ⁱⁱ⁾	(0,4)	1,3	—	(0,5)	—	—	—	—
Total du BAIIA ajusté	76,3 \$	109,6 \$	118,0 \$	83,0 \$	105,7 \$	116,0 \$	99,5 \$	90,9 \$
Marge du BAIIA ajusté^{iv)}								
Groupe des protéines animales	11,1 %	12,7 %	13,2 %	12,1 %	11,7 %	13,3 %	12,2 %	11,4 %
Groupe des protéines végétales	(96,6) %	(54,7) %	(69,6) %	(77,0) %	(53,1) %	(37,2) %	(57,2) %	(44,3) %
Total de la marge du BAIIA ajusté	6,8 %	9,7 %	9,9 %	7,8 %	9,1 %	10,6 %	9,4 %	8,9 %

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ L'information par action est fondée sur les montants attribuables aux actionnaires ordinaires.

^{iv)} Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document.

La fluctuation des ventes trimestrielles est attribuable à l'évolution des prix, des volumes et de la composition des ventes, aux acquisitions et à l'incidence de la conversion des devises.

La fluctuation du résultat net trimestriel s'explique par des facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus, ainsi que les marges de la transformation du porc et de la volaille, les frais de restructuration et autres frais connexes, les efficacités opérationnelles, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés et des actifs biologiques, les acquisitions, les coûts transitoires engagés, l'ajustement des provisions, les gains et pertes à la sortie d'actifs et l'évolution des règles fiscales.

Pour obtenir une explication et une analyse des résultats trimestriels, il y a lieu de se reporter aux rapports de gestion trimestriels de la société déposés sur SEDAR, qui sont également disponibles sur le site Web de la société, au www.mapleleaffoods.com.

24. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2021

Le tableau ci-dessous présente le résumé des ventes, du profit brut, des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté par secteur d'exploitation, ainsi que le bénéfice par action et le résultat ajusté par action de la société pour les quatrièmes trimestres clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 :

(en millions de dollars, sauf le résultat par action) ⁱ⁾	Trimestre clos le 31 décembre 2021				Trimestre clos le 31 décembre 2020			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁱⁱ⁾	Total
Ventes	1 085,2 \$	45,5	(10,2)	1 120,5 \$	1 080,3 \$	52,5	(3,6)	1 129,2 \$
Profit brut (déficiaire)	152,2 \$	(10,0)	0,1	142,3 \$	185,7 \$	0,3	(5,7)	180,3 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	80,2 \$	39,8	—	120,0 \$	94,2 \$	32,5	—	126,8 \$
Résultat d'exploitation ajustéⁱⁱⁱ⁾	77,8 \$	(47,8)	—	30,0 \$	92,0 \$	(32,3)	—	59,8 \$
BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	120,7 \$	(43,9)	(0,4)	76,3 \$	137,1 \$	(28,7)	1,3	109,6 \$
Marge du BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	11,1 %	(96,6) %	s. o.	6,8 %	12,7 %	(54,7) %	s. o.	9,7 %
Bénéfice net	s. o.	s. o.	s. o.	1,9 \$	s. o.	s. o.	s. o.	25,4 \$
Bénéfice de base par action	s. o.	s. o.	s. o.	0,02 \$	s. o.	s. o.	s. o.	0,20 \$
Résultat ajusté par actionⁱⁱⁱ⁾	s. o.	s. o.	s. o.	0,09 \$	s. o.	s. o.	s. o.	0,31 \$

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, des variations de la juste valeur des actifs biologiques et des contrats dérivés ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les charges qui ne peuvent être séparées des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Les ventes du quatrième trimestre ont diminué de 0,8 % pour s'établir à 1 120,5 millions de dollars comparativement à 1 129,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les prix et la composition favorables ont été cependant annulés par le taux de change et l'incidence d'une semaine supplémentaire au quatrième trimestre de 2020.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2021 s'est chiffré à 1,9 million de dollars (0,02 \$ par action de base), comparativement à 25,4 millions de dollars (0,20 \$ par action de base) à l'exercice précédent. La diminution du bénéfice net est liée à l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et de production et à l'incidence d'une semaine supplémentaire au quatrième trimestre de 2020. Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2021 comprenait également des dépenses de démarrageⁱⁱ⁾ de 7,7 millions de dollars (0,5 million de dollars en 2020) associés aux projets de capitaux de constructionⁱⁱ⁾, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le quatrième trimestre de 2021 se chiffre à 30,0 millions de dollars, comparativement à 59,8 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre, la marge du BAIIA ajusté a reculé pour s'établir à 6,8 %, comparativement à 9,7 % à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le bénéfice de base par action s'est établi à 0,02 \$ au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 0,20 \$ à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le résultat ajusté par action au quatrième trimestre de 2021 a totalisé 0,09 \$, contre 0,31 \$ à l'exercice précédent.

Groupe des protéines animales

Les ventes du quatrième trimestre ont augmenté de 0,5 % pour s'établir à 1 085,2 millions de dollars comparativement à 1 080,3 millions de dollars à l'exercice précédent. La croissance des ventes a été stimulée par les mesures d'établissement des prix mises en œuvre aux trimestres précédents pour atténuer l'inflation et l'augmentation des coûts structurels, et par un changement favorable de la composition des produits, y compris la croissance dans le secteur de la production durable des protéines animales, ce qui a plus que compensé l'incidence d'une semaine supplémentaire au quatrième trimestre 2020 et les fluctuations des taux de change.

Le profit brut du quatrième trimestre de 2021 s'est établi à 152,2 millions de dollars (marge bruteⁱⁱ⁾ de 14,0 %) comparativement à 185,7 millions de dollars (marge bruteⁱⁱ⁾ de 17,2 %) à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la disponibilité de la main-d'œuvre et des matériaux, à l'inflation, à la baisse des volumes en raison du chevauchement au quatrième trimestre de 2020, qui a duré une semaine de plus, et aux turbulences du marché. Le quatrième trimestre de 2020 a également subi l'incidence de l'augmentation des coûts d'exploitation en réponse à la COVID-19 visant à protéger les employés de la société. Le profit brut du quatrième trimestre de 2021 comprenait également des dépenses de démarrageⁱⁱ⁾ de 5,8 millions de dollars (0,5 million de dollars en 2020) associés aux projets de capitaux de constructionⁱⁱ⁾ qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Au quatrième trimestre de 2021, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 80,2 millions de dollars (7,4 % des ventes), comparativement à 94,2 millions de dollars (8,7 % des ventes) à l'exercice précédent. La

diminution des frais de vente et charges générales et administratives s'explique en grande partie par la baisse de la rémunération variable.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le quatrième trimestre de 2021 se chiffre à 77,8 millions de dollars, comparativement à 92,0 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre, la marge du BAIIA ajusté était de 11,1 %, comparativement à 12,7 % à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Groupe des protéines végétales

Les ventes du quatrième trimestre se sont établies à 45,5 millions de dollars, comparativement à 52,5 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente une baisse de 13,4 % ou 10,3 % après l'exclusion de l'incidence du taux de change. La baisse des ventes s'explique par l'incidence d'une semaine supplémentaire au quatrième trimestre de 2020, ainsi que la baisse des volumes de produits vendus au détail qui a plus qu'annulé la croissance des volumes dans les services alimentaires.

Le profit brut du quatrième trimestre de 2021 correspond à une perte de 10,0 millions de dollars (perte de la marge bruteⁱ⁾ de 21,9 %) comparativement à un bénéfice de 0,3 million de dollars (marge bruteⁱ⁾ de 0,5 %) à l'exercice précédent. La diminution du profit brut a été attribuée à la baisse du volume des ventes et aux investissements stratégiques dans la capacité de répondre à la demande prévue, ce qui a entraîné une augmentation des frais généraux et des coûts transitoires, ainsi que des pressions inflationnistes sur les coûts de distribution et d'autres intrants. Le profit brut du quatrième trimestre de 2021 comprenait également des dépenses de démarrageⁱⁱ⁾ de 2,0 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2020) associés aux projets de capitaux de constructionⁱⁱ⁾ qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Au quatrième trimestre de 2021, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 39,8 millions de dollars (87,6 % des ventes), comparativement à 32,5 millions de dollars (61,9 % des ventes) à l'exercice précédent. La hausse des frais de vente et charges générales et administratives est grandement attribuable au moment choisi pour engager les dépenses de publicité et de promotion.

Au quatrième trimestre de 2021, le résultat d'exploitation ajusté s'est soldé par une perte de 47,8 millions de dollars, comparativement à une perte de 32,3 millions de dollars au dernier exercice. La baisse du résultat d'exploitation ajusté s'inscrit dans la tendance des facteurs susmentionnés.

ⁱ⁾ La marge brute représente le profit brut divisé par les ventes.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 32 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

25. ANALYSE DES FACTEURS INFLUANT SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Incidence des fluctuations des devises

Le tableau suivant résume les variations des taux de change qui ont eu une incidence sur les activités et les résultats financiers de la société :

<i>(non audité)</i>	Au 31 décembre	Moyennes annuelles					
	2021	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Dollar canadien / dollar américain ⁱ⁾	1,26 \$	1,25 \$	1,34 \$	1,33 \$	1,30 \$	1,30 \$	1,32 \$
Yen japonais / dollar canadien ⁱ⁾	91,08 ¥	87,65 ¥	79,68 ¥	82,18 ¥	85,25 ¥	86,47 ¥	82,10 ¥

ⁱ⁾ Source : Bloomberg.

En 2021, le dollar américain s'est déprécié de 6,5 % en moyenne par rapport au dollar canadien. Dans l'ensemble, un dollar américain plus faible réduit la valeur des ventes de la société en dollars américains et les prix de vente demandés par les activités de transformation primaire du porc et de production porcine de la société. En revanche, cela réduit le coût des matières premières et des ingrédients à l'échelle de la société. À long terme, l'affaiblissement du dollar américain réduit le caractère concurrentiel relatif des activités liées aux produits sous emballage canadiens sur le marché intérieur, puisque les importations de marchandises en provenance des États-Unis sont alors plus concurrentielles, tandis que les exportations vers les États-Unis deviennent moins intéressantes.

En 2021, le yen japonais s'est déprécié de 9,1 % en moyenne par rapport au dollar canadien. En général, un yen plus faible comprime les marges à l'exportation vers le Japon des activités liées au porc frais de la société.

La société cherche ultimement à gérer les fluctuations des devises par le truchement de la gestion des prix, de la réduction des coûts ou de l'investissement dans des produits à valeur ajoutée.

La société utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques découlant des fluctuations des devises.

Influences du marché sur la chaîne de valeur du porc

Le tableau suivant résume les principales variations des prix des marchandises clés qui ont eu une incidence sur les activités et les résultats financiers de la société :

(non audité)	Au 31 décembre		Moyennes annuelles				
	2021	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Rendement boucher du porc (\$ US par quintal) ⁱ⁾	91,35 \$	104,23 \$	77,02 \$	77,04 \$	75,21 \$	84,13 \$	78,66 \$
Prix de marché d'un porc (\$ US par quintal) ⁱⁱ⁾	71,99 \$	92,88 \$	60,22 \$	67,33 \$	65,12 \$	71,42 \$	65,09 \$
Prix de marché d'un porc (\$ CA par quintal) ⁱⁱⁱ⁾	90,97 \$	116,44 \$	80,75 \$	89,34 \$	84,40 \$	92,72 \$	86,23 \$
Maïs (\$ US par boisseau) ^{ii/iii)}	5,93 \$	5,77 \$	3,65 \$	3,83 \$	3,68 \$	3,60 \$	3,59 \$

ⁱ⁾ Au 31 décembre 2021, selon les derniers prix au comptant publiés pour la semaine close le 31 décembre 2021 (sources : CME et USDA).

ⁱⁱ⁾ Moyennes annuelles basées sur les moyennes sur cinq jours (sources : CME et USDA).

ⁱⁱⁱ⁾ Prix de clôture journaliers du contrat à terme dont l'échéance est la plus proche (sources : Bloomberg et CME).

Dans l'ensemble en 2021, le prix de marché des porcs vivants et de leur viande a eu une incidence positive sur la moyenne quinquennale puisque les marges de production porcine plus élevées ont compensé les marges de transformation du porc plus faibles.

La société utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques découlant des fluctuations des marchandises.

Saisonnalité

La société est assez grande et diversifiée et son portefeuille est assez équilibré pour que les facteurs saisonniers influant sur divers aspects de ses activités et ses entreprises tendent à se contrebalancer; isolément, ces facteurs n'ont donc pas d'incidence importante sur son résultat consolidé. Par exemple, les marges sur les produits de porc frais tendent généralement à être plus élevées au cours de la deuxième moitié de l'exercice, lorsque les prix du porc sont historiquement plus faibles, ce qui fait reculer le bénéfice tiré de l'élevage de porc et maintient l'équilibre du secteur des produits de porc de la société. La forte demande de produits de viande grillée influe favorablement sur des catégories comme les saucisses fumées et fraîches au cours de l'été, tandis que les promotions de la rentrée scolaire contribuent à l'augmentation des ventes de viandes en tranches et de produits pour boîtes à lunch à l'automne. La demande de produits de dinde et de jambon augmente au printemps et pendant les fêtes de fin d'année au quatrième trimestre. La saisonnalité a été affectée par la COVID-19, car la demande pour les services alimentaires a baissé au profit de la vente au détail et que les mesures de confinement ont perturbé les habitudes de consommation habituelles.

26. ENVIRONNEMENT

Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à maintenir des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et à entretenir des relations positives avec les collectivités où elle exerce ses activités. La société est exploitée en fonction d'une politique environnementale intitulée « Notre engagement à l'égard de la durabilité environnementale », laquelle a été approuvée par le Comité de sécurité et durabilité du conseil d'administration. Cet engagement à l'égard de la durabilité environnementale peut être consulté à la page <https://www.mapleleaffoods.com/fr/durabilite/>.

Le programme environnemental de la société fait l'objet d'un contrôle régulier par le Comité, notamment en ce qui concerne la conformité aux exigences réglementaires et le recours aux services de spécialistes internes en matière d'environnement et à des spécialistes indépendants dans le domaine. La société continue d'investir dans l'infrastructure environnementale liée à l'eau, aux déchets et aux émissions atmosphériques pour s'assurer de toujours respecter, voire dépasser, les normes environnementales, tout en veillant à la mise en œuvre de procédés visant à minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement.

En 2019, la société a modifié sa facilité de crédit afin de participer au premier prêt lié à la durabilité au Canada, un partenariat regroupant neuf banques mondiales qui a pour but d'encourager le maintien de la carboneutralité et la réduction des gaz à effet de serre (« GES »). Le prêt lié à la durabilité est composé d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 300,0 millions de dollars venant à échéance le 30 avril 2024 et de deux facilités engagées de crédit à terme non garanties d'une valeur de 265,0 et de 350,0 millions de dollars américains venant respectivement à échéance le 30 avril 2024 et le 30 avril 2023. Le prêt lié à la durabilité a pour but de permettre à la société de financer ses dépenses d'investissement et de satisfaire à ses besoins en financement généraux. Aux termes du prêt lié à la durabilité, la société bénéficie de taux d'intérêt réduits si elle atteint certaines cibles de durabilité et si elle demeure carboneutre. Après la publication du Rapport 2020 sur la durabilité, la société a atteint avec succès ces cibles de durabilité. Les taux réduits sont entrés en vigueur au quatrième trimestre de 2021.

Les dépenses relatives aux exigences environnementales courantes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Des événements pourraient toutefois se produire et faire en sorte que les dépenses relatives à l'environnement soient importantes et qu'elles entraînent des effets néfastes importants sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société. Ces événements pourraient comprendre, sans toutefois s'y limiter, de nouveaux règlements environnementaux ou la survenance d'un incident indésirable à l'une des installations de la société. La société dispose actuellement d'une provision de 2,4 millions de dollars pour couvrir les coûts d'assainissement de l'environnement attendus. Il y a lieu de se reporter à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de la société pour de plus amples renseignements. En tant qu'importante société du secteur de l'alimentation, la société tient compte dans la poursuite de ses activités de questions d'ordre sanitaire, environnemental ou social dont les enjeux dépassent la rentabilité à court terme, afin de contribuer à un avenir durable. Aller au-delà de la simple conformité de manière à réduire substantiellement l'empreinte environnementale de la société s'avère de plus en plus indispensable pour s'attaquer aux enjeux environnementaux croissants, réaliser des efficacités opérationnelles et comprimer les coûts. La société s'est engagée à réduire son empreinte environnementale de 50,0 % d'ici 2025 (année de référence : 2014) dans les cinq domaines où l'incidence est la plus marquée : électricité, gaz naturel, eau, déchets solides et pertes et gaspillage d'aliments.

La société a déployé un plan d'action en matière de durabilité environnementale dans toutes ses installations afin d'atteindre ses objectifs en matière d'environnement. Au quatrième trimestre de 2019, la société a publiquement annoncé la mise en place d'une stratégie complète de gestion du carbone comprenant l'établissement et l'approbation de cibles basées sur la science (initiative Science-Based Targets) pour réduire les émissions de GES, de même que son statut de première entreprise carboneutre.

Cibles basées sur la science

Les cibles basées sur la science donnent aux entreprises un cadre clair pour assurer leur croissance future en précisant le volume et le rythme de la réduction des émissions de GES qui est nécessaire pour satisfaire aux engagements de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le 9 septembre 2019, l'initiative Science-Based Target (« SBTi ») a approuvé les cibles de réduction des émissions de GES de Les Aliments Maple Leaf. Dans le cadre de cette approbation, SBTi a vérifié l'inventaire exhaustif de carbone de la société, réalisé dans le respect du protocole des gaz à effet de serre (*Greenhouse Gas Protocol*) du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development, reconnu à l'échelle mondiale. Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à réduire de 30 % ses émissions absolues de GES de type 1 et de type 2, et ses émissions de GES de type 3 de 30 % (par 1 000 kg de production) d'ici 2030 (année de référence : 2018).

Lorsque ses cibles basées sur la science ont été établies en 2019, Les Aliments Maple Leaf a réorganisé ses priorités en matière de durabilité environnementale de manière à s'arrimer aux meilleures connaissances disponibles en science du climat. La société comprend qu'il est plus important que jamais de réduire les émissions de GES pour éviter les conséquences néfastes futures du changement climatique. La société voit maintenant sa cible précédente de réduction de 50 % de ses émissions d'ici 2025 comme un jalon important de son cheminement vers l'atteinte de ses ambitieuses cibles basées sur la science. Le cadre de réduction de l'empreinte environnementale de la société cible toujours les cinq domaines où l'incidence est la plus marquée : électricité, gaz naturel, eau, déchets solides et pertes et gaspillage d'aliments. La société poursuivra la mise en œuvre de ses plans d'action de durabilité environnementale, de faire le suivi de son rendement environnemental et de rendre des comptes à ce sujet. En 2021, la société a fait avancer ces plans et a réduit son empreinte environnementale.

Carboneutralité

Les Aliments Maple Leaf est devenue carboneutre en évitant les activités générant de fortes émissions, en réduisant les émissions au moyen de projets d'efficacité énergétique, et en remplaçant l'énergie à forte intensité de carbone par des sources renouvelables ou moins gourmandes en carbone. Enfin, pour compenser toutes les émissions restantes impossibles à atténuer ou qui sont inévitables pour l'instant, la société a investi dans des projets de compensation certifiés pour ramener ses émissions nettes de GES à zéro. Sur la base de l'inventaire de carbone validé par la SBTi, Les Aliments Maple Leaf a passé en revue chaque aspect de ses activités pour répertorier les possibilités d'éviter et de réduire les émissions en découlant. Le programme de vérification des services publics de la société cible les occasions de réduire les déchets et l'énergie et l'eau consommées, qui présentent un rendement du capital investi élevé et qui ont un effet positif sur l'atténuation de son empreinte environnementale. La société a déployé des projets clés dans toutes ses installations, par exemple un programme national de remplacement de l'éclairage par des DEL, des projets de récupération de la chaleur et de conservation ou de réutilisation de l'eau, et des projets de recyclage et de revalorisation des matières organiques. La société explore des technologies comme la digestion anaérobie en tant que solution évolutive susceptible de réduire davantage les émissions de GES générées par ses activités, ainsi que l'agriculture régénératrice pour réduire les GES générés par sa chaîne d'approvisionnement. La plupart de ces projets sont porteurs d'investissements pour assurer le rendement environnemental futur de la société.

Pour obtenir un complément d'information sur le rendement environnemental de la société et sa stratégie relative au carbone, il y a lieu de se reporter aux rapports sur la durabilité sur le site www.mapleleaffoods.com/fr/durabilite/.

27. FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de l'exploitation de son entreprise et de l'exercice de ses activités, la société est exposée à de nombreux risques. Plusieurs sont décrits plus bas, notamment les risques qui sont les plus importants selon la société. Ces facteurs de risque de même que d'autres risques et incertitudes inconnus de la société pour l'instant ou que cette dernière juge négligeables pour l'instant pourraient nuire de manière significative au rendement, au résultat d'exploitation de la société et à sa capacité de verser des dividendes ou des remboursements de capital aux actionnaires. Ces risques pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, notamment en ce qui concerne les perspectives, les cibles et les objectifs financiers. Plusieurs risques échappent au contrôle de la société et malgré les efforts que cette dernière pourrait déployer pour gérer ou atténuer son exposition aux risques, rien ne garantit que de telles activités de gestion ou d'atténuation des risques seront fructueuses. Avant de prendre une décision de placement, les lecteurs doivent porter une attention particulière aux facteurs de risque suivants, ainsi qu'aux autres renseignements contenus dans le présent rapport et dans les autres documents publics de la société.

COVID-19

Des situations d'urgence sanitaire, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que la réaction des autorités publiques et des consommateurs peuvent avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et la situation financière de la société. Les risques que pose la COVID-19 pour la société sont entre autres les suivants : santé mentale et physique et sécurité de ses employés et sous-traitants; suspension temporaire des activités dans les régions où la société est présente; perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et locales affectant la disponibilité des intrants essentiels des activités de la société ainsi que sa capacité d'expédier des produits sur les marchés; dérèglement du commerce international et de l'accès aux marchés; restrictions opérationnelles et restrictions quant aux rassemblements de personnes; retards des projets d'immobilisations; risque de crédit des contreparties; volatilité des marchés des capitaux et des marchandises; évolution de la demande des consommateurs; et perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Tous ces risques sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur les activités commerciales et les résultats financiers de la société. À mesure que la propagation (et le risque de propagation) de la COVID-19 se poursuit, les gouvernements pourraient renforcer les restrictions, directives, ordonnances ou règles, ou élargir leur portée, ce qui pourrait affecter négativement les activités, les fournisseurs, les clients, les contreparties, la santé des employés, la productivité des effectifs et les primes et la couverture d'assurance de la société, et limiter sa capacité à mener sa stratégie commerciale. Depuis le début de la pandémie, la société a subi les conséquences spécifiques suivantes : hausse des coûts liés à la mise en place de mesures additionnelles de santé et de sécurité; taux d'absentéisme accru; restrictions imposées sur les exportations de porc vers la Chine; recul des ventes au secteur des services alimentaires; modification de la composition des ventes; difficultés relatives à la chaîne d'approvisionnement; capacité réduite de réaliser les initiatives d'innovation sur le plan des produits; arrêts de travail temporaire en lien avec certains projets d'immobilisations; et ralentissement périodique de la production de certaines installations.

La société suit les recommandations des organismes gouvernementaux, des autorités de santé publique et des principales organisations mondiales de la santé afin de continuer à exploiter son entreprise en toute sécurité. Des plans de réponse à la pandémie ont été déployés dans tous les emplacements et la société examine en continu l'efficacité de ses efforts visant à protéger la santé de son personnel. De plus, la société exige depuis 2022 que son personnel soit vacciné, un élément clé de ses protocoles de sécurité visant à maintenir un milieu de travail sûr. Il est toutefois possible que de telles mesures soient inefficaces. La portée, les répercussions et la durée de la pandémie de COVID-19 sont toujours inconnues à ce jour. L'ampleur des conséquences éventuelles sur les activités commerciales et les résultats financiers de la société dépend d'événements futurs qu'il est impossible de prévoir avec certitude. Selon l'évolution de la COVID-19, les effets de la pandémie risquent d'amplifier les autres risques décrits dans le présent rapport de gestion. Il est aussi possible que certains employés résistent aux protocoles de sécurité en place, ce qui pourrait entraîner des conflits de travail et des litiges liés à l'emploi et accroître le risque que les protocoles de sécurité au travail de la société soient remis en question.

Concurrence, conditions du marché et activités des concurrents et des clients

Le secteur de l'alimentation est extrêmement concurrentiel. Il existe peu d'entraves à l'accès au marché pour de nombreuses catégories de produits de la société. La concurrence est fondée sur des facteurs comme la disponibilité des produits, la qualité et le goût des produits, les prix, la reconnaissance de la marque, la variété des produits, l'emballage et la conception des produits, l'espace d'étalage, la réputation, les allégations concernant la valeur nutritive et autres, l'efficacité des promotions et la capacité de cibler les préférences changeantes des consommateurs. La société peut subir des pressions sur les prix à la suite, par exemple, d'efforts promotionnels et de stratégies d'un concurrent souhaitant accroître sa part de marché, de même que dans les catégories de produits caractérisés par une capacité de production limitée.

Des pressions de concurrents existants et de nouveaux venus dans divers marchés pourraient réduire les ventes, les marges, les bénéfices et la part de marché de la société, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation. La société est confrontée à une vive concurrence dans le secteur des protéines végétales, de nouveaux venus et des entreprises alimentaires traditionnelles se disputant les parts de ce marché en plein essor. L'évolution rapide du secteur des protéines végétales engendre de la volatilité et de l'incertitude. Si les hypothèses de la société quant à la croissance potentielle de ce secteur ne se concrétisent pas, ou si ses hypothèses sur sa capacité de préserver et d'accroître sa part de marché sont erronées, il est peu probable que la société atteigne les cibles de croissance des ventes et des marges brutes fixées pour 2029. Rien ne garantit que les sommes que la société investit en marketing, en publicité et en innovation réussiront à accroître sa part de marché ni que les avantages financiers à long terme attendus qui sous-tendent les cibles de croissance se réaliseront. En 2021, confrontée à des preuves d'une croissance du marché des protéines végétales plus lente que prévu, la société a annoncé qu'elle mènerait une analyse approfondie de ce marché et évaluerait sa stratégie.

Dans l'ensemble, la capacité de la société d'accroître ses revenus et de réaliser sa stratégie commerciale dépend en partie de sa capacité à attirer de nouveaux consommateurs et à fidéliser sa clientèle de façon rentable. Si la société n'y arrive pas, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir. De plus, si les consommateurs n'ont pas l'impression que l'offre de produits de la société représente une valeur et une qualité suffisantes, ou si la société est incapable d'offrir de nouveaux produits pertinents, elle pourrait échouer à attirer et à fidéliser de nouveaux clients ou à susciter l'intérêt de clients existants afin qu'ils continuent d'acheter ses produits. Par exemple, si la hausse de la demande pour la production durable de viande ou si les avantages attendus de la rénovation de la marque ne se concrétisent pas, la société pourrait rater le BAIIA ajusté cible du groupe des protéines animales ou ses objectifs de croissance consolidés.

La société rivalise avec des entreprises qui peuvent disposer de ressources supérieures sur le plan financier ou autre, ou dont les coûts d'exploitation et le coût du capital sont plus faibles. Dans certains cas, cela pourrait forcer la société à réduire ses prix, ce qui diminuerait sa rentabilité, ou, à l'inverse, lui faire perdre des parts de marché si elle maintient ses prix. Il est aussi possible que certains concurrents soient plus novateurs, disposent de ressources supérieures ou soient en mesure de lancer plus rapidement de nouveaux produits sur le marché. Cela pourrait désavantager la société dans la course à l'innovation et au lancement de nouveaux produits qui répondent aux tendances de consommation en pleine évolution. L'innovation, la vitesse de commercialisation et la reconnaissance de la marque se sont avérées des moteurs particulièrement importants dans le secteur des protéines végétales.

Dans l'ensemble, il est possible que ces pressions concurrentielles réduisent la part de marché de la société et que cette dernière soit obligée de réduire ses prix, d'investir davantage dans le marketing et la publicité, ou d'accroître le nombre de campagnes de promotion ou de prix au rabais. Chacun de ces facteurs pourrait nuire aux marges, aux résultats d'exploitation et à la rentabilité de la société, et entraver l'atteinte des cibles de croissance établies.

Disponibilité et accès aux capitaux

La capacité de la société à obtenir du financement à court et à long terme à des conditions qu'elle considère comme acceptables est essentielle au financement de la croissance de ses activités et à la gestion de ses liquidités. En raison des acquisitions et du remboursement du capital aux actionnaires sous forme de hausses des dividendes et de rachats d'actions, la société est en position de dette nette. De plus, une période de dépenses en immobilisations élevées s'amorce en raison des sommes investies pour optimiser à grande échelle l'efficacité des activités de transformation. Si la société était à l'avenir dans l'impossibilité de trouver du financement à court et à long terme à des conditions raisonnables et acceptables sur le plan commercial, ses occasions de croissance pourraient être considérablement touchées. Dans l'éventualité où la société parviendrait à réunir des capitaux supplémentaires en temps voulu, si pour ce faire elle devait émettre des titres de capitaux propres, les avoirs de ses investisseurs seraient dilués, et si elle devait contracter des emprunts supplémentaires, son endettement serait accru et des clauses restrictives pourraient être imposées, notamment en ce qui concerne le versement de dividendes ou l'obligation de donner des actifs en garantie.

Santé du bétail et risques associés aux maladies animales

La propagation de maladies frappant les porcs et la volaille (collectivement, le « bétail ») ou attribuées au bétail, qu'elles se manifestent au sein des installations de production de la société ou de tiers, pourrait avoir de fortes répercussions sur les activités et la demande en produits de la société. De telles maladies risquent de nuire à la santé du bétail de la société et du bétail de ses fournisseurs. De même, une éclosion de maladie animale risque d'affecter la disponibilité du bétail et donc les activités de la société.

Pour combattre la propagation de maladies, les États peuvent prendre diverses mesures, par exemple restreindre le mouvement de la viande et du bétail entre les pays, ce qui se traduit par une offre excédentaire, des pénuries et une volatilité des prix atteignant parfois des niveaux extrêmes. En 2018, une éclosion de peste porcine africaine est survenue en Chine et la maladie a continué de se propager dans divers pays du monde. Même si des pays étrangers ont mis en place des restrictions pour protéger leurs populations de porcs, rien ne garantit que l'éclosion sera maîtrisée, que la maladie ne se propagera pas dans les régions d'où proviennent les porcs vivants de la société, ou que l'imposition de restrictions supplémentaires ne limitera pas l'accès de la société à d'autres marchés ou n'augmentera pas la volatilité du marché. De telles situations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

La société contrôle la santé de son cheptel, des procédés de biosécurité sont en vigueur dans tout son réseau de production porcine, des formations rigoureuses sont données au personnel et la société veille à ce que des médicaments vétérinaires soient au besoin administrés aux animaux. Toutefois, rien ne garantit que ces procédés n'échoueront pas. Par ailleurs, ces procédés ne sont pas nécessairement utilisés à l'égard de tous les animaux transformés puisque la société achète la majeure partie du bétail auprès de fournisseurs indépendants. En plus des risques liés au maintien de la santé du bétail de la société, toute propagation de maladies ailleurs dans le monde pourrait altérer la confiance des consommateurs à l'égard des produits de viande provenant d'animaux touchés par la maladie en question et générer une publicité négative.

La société a élaboré un plan d'urgence interne advenant l'apparition de maladies animales ou d'une pandémie plus grave. La société a pris des mesures pour appuyer le gouvernement canadien dans l'amélioration de ses mécanismes de prévention et de ses plans de préparation. Rien ne garantit cependant que ces mesures de prévention ou que ces plans réussiront à réduire au minimum ou à contenir les effets de la propagation d'une maladie animale. Par conséquent, rien ne garantit que la propagation d'une maladie animale au Canada ou ailleurs dans le monde n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

L'analyse des risques de la société a aussi révélé l'incidence potentielle des changements climatiques sur la santé du bétail. Se reporter à la sous-rubrique « Changements climatiques » pour plus de détails sur le recoupement possible des risques liés à la santé animale et des risques liés aux changements climatiques.

Commerce international

La société exporte des volumes importants de produits à des clients à l'extérieur du Canada. De plus, la société importe divers intrants et ingrédients de pays étrangers. Dans la mesure où la société est dépendante de ses activités d'importation et d'exportation, elle est assujettie aux risques intrinsèques associés au commerce international, notamment un changement dans la libre circulation des produits alimentaires d'un pays à l'autre, les fluctuations des valeurs des devises, les politiques fiscales discriminatoires, les modifications imprévues des lois et des règlements locaux et l'incertitude entourant l'application de recours dans des pays étrangers. De plus, les traités commerciaux entre le Canada et d'autres pays pourraient changer et les pays étrangers pourraient imposer des tarifs douaniers, des quotas, des barrières commerciales et d'autres restrictions similaires sur les ventes internationales de la société et subventionner des produits agricoles concurrents. Les événements géopolitiques et les différends entre le Canada et d'autres pays qui échappent au contrôle de la société peuvent affecter le commerce international et donc l'accès aux marchés. Comme il est expliqué à la sous-rubrique « Santé du bétail et risques associés aux maladies animales », la propagation de maladies animales pourrait fortement perturber le commerce international de protéines animales, puisque les États imposent des barrières commerciales pour freiner la propagation de telles maladies.

Tous ces risques pourraient entraîner une hausse des coûts ou une baisse des produits, ce qui, dans une éventualité ou l'autre, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. Par exemple, la société a été touchée par l'imposition par la Chine de restrictions sur les exportations de porc. Des restrictions ont entre autres été imposées en 2020 sur les exportations de la principale usine de transformation du porc de la société à Brandon, au Manitoba, ce qui a nui aux ventes de porc de la société et donc à ses résultats d'exploitation globaux.

Salubrité des aliments, responsabilité des consommateurs et rappels de produits

La société est assujettie aux risques qui touchent l'ensemble de l'industrie de l'alimentation, notamment ceux que posent la détérioration ou la contamination accidentelle des aliments, la violation de produits, la responsabilité à l'égard des produits de consommation, les coûts éventuels d'un rappel de produits et les problèmes connexes. Les produits de la société peuvent être contaminés par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme certaines souches des bactéries *Escherichia coli* (*E. coli*), *Salmonella* et *Listeria*. Ces agents pathogènes risquent d'être présents dans certains produits de la société. La société gère activement ces risques en assurant la rigueur des contrôles et procédés qu'elle emploie dans ses installations de fabrication et réseaux de distribution, et en maintenant une couverture d'assurance prudente. Cependant, la société ne peut garantir que ces systèmes, même s'ils fonctionnent efficacement, élimineront les risques liés à la salubrité des aliments. La société pourrait être tenue de rappeler certains de ses produits dans le cas de contamination ou de résultats d'essais défavorables, ou à titre de mesure de précaution, comme pour les autres rappels ayant eu lieu par le passé. Il est aussi possible que les produits visés par le rappel ne soient pas tous correctement identifiés, que le rappel ne soit pas réussi ou qu'il ne soit pas effectué en temps opportun. Toute contamination de produits pourrait assujettir la société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à des réclamations découlant de pertes économiques subies par des clients ou d'autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement, à de la publicité défavorable et à un examen minutieux, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui ferait monter les coûts et baisser les ventes. Plusieurs de ces coûts ne sont pas couverts par une assurance. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Mise en œuvre des projets d'immobilisations

La société compte plusieurs projets d'immobilisations en développement et en cours. La réussite de ces projets est fonction de divers facteurs, dont plusieurs échappent au contrôle de la société. L'échéancier d'achèvement et le coût du capital de ces projets peuvent évoluer sous l'effet de divers facteurs, dont la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement, les problèmes de rendement des sous-traitants, les conditions météorologiques et le coût des services de génie, de construction et autres services-conseils. Il est possible que la société engage des coûts de financement pendant les phases de planification et de construction de ses projets de croissance, mais les flux de trésorerie attendus ne se concrétiseront qu'après l'achèvement de ces projets. Tout retard ou dépassement budgétaire d'importance pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités commerciales et les résultats de la société. Puisque les retards affectent le calendrier des flux de trésorerie générés par un projet, la capacité de la société à atteindre ses cibles financières, à respecter les conditions associées aux subventions ou concessions obtenues en lien avec le projet, ou à exécuter pleinement sa stratégie commerciale pourrait être négativement affectée.

Cybersécurité et gestion générale des systèmes d'information de la société

Toutes les activités et opérations de la société dépendent de systèmes de technologie de l'information, qui sont visés par un nombre croissant de cybermenaces sophistiquées. Les méthodes utilisées pour obtenir un accès non autorisé, désactiver ou endommager des services et saboter des systèmes sont en constante évolution. Une cyberattaque pourrait perturber les activités et l'exploitation de la société, restreindre l'accès aux données essentielles, donner lieu à une atteinte à la sécurité des renseignements sensibles, ou exposer la société à des demandes de rançons. Un tel incident risquerait de nuire à la capacité de Les Aliments Maple Leaf à exploiter son entreprise, à poursuivre ses activités, à protéger sa propriété intellectuelle (y compris ses secrets commerciaux) et à réaliser ses objectifs stratégiques, ce qui aurait une incidence négative sur ses activités, sa situation financière et sa réputation. Un tel incident pourrait aussi compromettre les renseignements personnels

ou confidentiels d'employés ou de tiers, ce qui exposerait la société à des actions en justice et à des mesures réglementaires supplémentaires.

La société met en œuvre des politiques, des processus et des procédures de manière à gérer les capacités, le rendement, la sécurité et la disponibilité des systèmes, y compris des plans de résilience et de reprise après sinistre visant les systèmes, les infrastructures et les données. Des protocoles de sécurité et des politiques de sécurité des technologies de l'information veillent à la conformité aux normes de sécurité applicables, y compris en ce qui concerne l'information appartenant aux clients, employés et fournisseurs de la société. Les Aliments Maple Leaf surveille et gère activement les cybermenaces et améliore en continu sa capacité à les atténuer par l'entremise de programmes déployés à l'échelle de la société. Rien ne garantit toutefois que ces mesures seront efficaces.

La société met périodiquement en œuvre des initiatives d'amélioration des processus afin de simplifier et d'harmoniser ses systèmes et processus en vue d'optimiser le rendement et de réduire le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. Rien ne garantit que de tels changements amélioreront les processus actuels ou les résultats d'exploitation ni qu'ils réduiront le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. L'échec de l'un de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Changements climatiques

Les changements climatiques pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société et ses activités, et représentent un éventail de risques physiques et financiers, de risques liés à la conformité et de risques d'atteinte à la réputation. Conformément à sa stratégie de durabilité et à sa vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, la société s'est fixé comme cible d'atténuer son empreinte environnementale et a réalisé un certain nombre de projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES. Bien que la société prenne des mesures pour évaluer la viabilité commerciale de ces initiatives, rien ne garantit que les coûts courants de ces initiatives demeureront rentables. Puisque les lois, règlements et normes sectorielles régissant la réduction des émissions continuent d'évoluer, la société pourrait être tenue d'apporter des modifications substantielles à ses pratiques, processus et installations pour assurer sa conformité. Il est aussi possible que les changements à apporter pour réduire les émissions soient impossibles ou que les coûts soient élevés, ce qui aurait dans les deux cas une incidence négative importante sur les activités et la situation financière de la société.

L'enjeu des changements climatiques, y compris les émissions générées par les activités du groupe des protéines animales, pourrait aussi porter atteinte à la réputation de la société et l'empêcher de conserver la part de marché de ses produits de protéines animales si les consommateurs préfèrent des protéines de rechange à moindre intensité de carbone. Les stratégies d'atténuation de la société, grâce auxquelles Les Aliments Maple Leaf est carboneutre depuis 2019, comprennent l'expansion dans le domaine en plein essor des protéines végétales et l'établissement délibéré de cibles ambitieuses de réduction des émissions.

En 2020, Les Aliments Maple Leaf a effectué une évaluation des risques climatiques physiques et une analyse de scénarios climatiques en collaboration avec un consultant externe indépendant, afin de mieux comprendre les risques climatiques et leurs conséquences éventuelles sur le bétail, les actifs, la chaîne d'approvisionnement et les activités de la société. L'évaluation s'est concentrée sur les températures extrêmes, le gel-dégel (nombre de jours de glace), le stress hydrique et les vents et précipitations extrêmes. Ces dangers sont en effet considérés comme les plus pertinents pour la société sur la base des conséquences passées, de rapports universitaires et sectoriels et des consultations internes avec diverses fonctions (opérations, gestion des matières premières, durabilité, finances, gestion des risques, etc.). En prenant appui sur des modèles climatiques mondiaux, la société a cerné les risques que posent ces dangers pour ses actifs, ses activités et sa chaîne d'approvisionnement. Les résultats de l'évaluation ont révélé que les principaux risques physiques susceptibles d'affecter les activités de la société sont entre autres les suivants :

- On s'attend à une hausse du nombre de jours de chaleur extrême (plus de 30 °C) dans toutes les régions du Canada où la société exerce ses activités, plus particulièrement au Manitoba et en Ontario, ce qui pourrait affecter la transformation et la santé du bétail.
- Dans toutes les régions où la société exerce ses activités, le risque de stress hydrique varie de moyen à élevé en raison de la hausse de températures et du risque accru de sécheresse, ce qui pourrait restreindre la disponibilité des céréales fourragères et de l'eau à des fins d'assainissement.
- Dans toutes les régions du Canada, le risque de précipitations extrêmes d'ici 2030 varie de moyen à élevé selon un scénario de 4 °C, ce qui accroît le risque de dommages aux actifs ou de perturbations de l'exploitation.
- Le risque associé aux cycles de gel-dégel s'atténue au fil du temps dans toutes les régions du Canada en raison de la hausse globale des températures.

Sur la base de cette information, la société a défini la priorité de ses efforts d'atténuation des risques physiques. À l'heure actuelle, ces efforts visent entre autres à : diversifier les régions d'approvisionnement, contrôler la température à l'intérieur des installations d'élevage, mettre en place des plans et des protocoles d'urgence en cas de conditions météorologiques extrêmes et de transport du bétail, assurer les actifs, et réduire l'eau consommée, ce qui cadre avec les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale de la société. Rien ne garantit que ces efforts d'atténuation des risques seront efficaces.

Gestion des risques stratégiques

Le repérage et la gestion efficaces des risques stratégiques auxquels la société est à l'occasion exposée sont essentiels à son succès. Ces risques comprennent notamment l'évolution de la technologie, de l'industrie alimentaire, des clients, des consommateurs et des concurrents. Rien ne garantit que les sommes investies par la société en publicité de marque et que ses stratégies de marketing réussiront à générer le rendement prévu. En 2021, la société a déclaré qu'elle procédait à un examen de la dynamique du marché des protéines végétales en raison d'une croissance beaucoup plus faible que prévu. Le résultat de cet examen pourrait donner lieu à la révision des stratégies de la société ou de ses perspectives en matière de rendement. L'incapacité de la société de s'adapter à l'évolution des risques stratégiques pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Remboursement non garanti de capital aux actionnaires

Par le passé, la société a souvent eu recours à des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités afin de pouvoir racheter ses actions aux fins d'annulation. Mais au cours des dernières années, notamment en raison de l'incertitude attribuable à la COVID-19, la société a réduit ces rachats et rien ne garantit que la société poursuivra ses rachats d'actions. La société verse aussi des dividendes et révisé sa politique de dividendes au moins une fois par année. Les dividendes sont versés à la discrétion du conseil d'administration et rien ne garantit que la société maintiendra ou augmentera ses dividendes à l'avenir. L'abandon des rachats d'action ou l'incapacité de verser ou d'augmenter les dividendes pourrait avoir une incidence négative importante sur le cours de l'action de la société.

Acquisitions et cessions d'entreprises

La société a effectué des acquisitions au cours des deux dernières années et continue d'examiner des possibilités de croissance stratégique s'appuyant sur des acquisitions. Toute acquisition pourrait donner lieu à des opérations importantes ou au réaligement des investissements existants, et comporter des difficultés en matière de finances, de gestion et de fonctionnement qui, si elles ne sont pas surmontées, pourraient réduire la rentabilité de la société. Ces risques comprennent : le détournement de l'attention de la direction des principales activités existantes; des difficultés éprouvées à l'intégration ou à la séparation des systèmes concernant le personnel et les finances ou d'autres systèmes; des incidences défavorables sur les relations d'affaires existantes avec les fournisseurs et les clients; des estimations inexactes du taux de rendement des acquisitions ou des investissements et des estimations inexactes de la juste valeur effectuées dans la comptabilisation des acquisitions et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, ce qui pourrait réduire le résultat constaté à l'avenir; la perte éventuelle de clients ou d'employés clés des entreprises acquises; et des indemnités et des conflits éventuels avec les acheteurs ou les vendeurs. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

De temps à autre, la société pourrait déterminer qu'il n'est pas nécessaire qu'elle détienne certaines parties de ses activités pour appuyer ses principales activités commerciales, et elle pourrait chercher à s'en départir si elle estime pouvoir en tirer une valeur suffisante à leur vente. Un tel processus de vente pourrait détourner l'attention de la direction des principales activités existantes, causer des difficultés à la séparation des systèmes concernant le personnel ou les finances ou d'autres systèmes et avoir une incidence défavorable sur les relations d'affaires avec les fournisseurs et les clients. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière de la société et se traduire par une réduction du résultat supérieure au résultat attribuable aux activités devant être vendues.

Actifs et passifs des régimes de retraite

Dans le cours normal de ses activités, la société offre des avantages complémentaires de retraite aux membres de son personnel aux termes de régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies. La situation de capitalisation des régimes a une incidence importante sur les coûts des prestations périodiques nets des régimes de retraite de la société et les besoins permanents de capitalisation de ces régimes. Les variations des taux d'intérêt, des taux de mortalité, des taux de retraite anticipée et de la valeur de marché des actifs des régimes, notamment, peuvent toucher la capitalisation requise des régimes, accroître les besoins de capitalisation futurs de la société et causer de la volatilité dans le coût de retraite périodique net et les résultats financiers de la société. Toute augmentation de la charge de retraite ou des besoins de capitalisation pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Caractère cyclique de l'élevage de porcs et du marché du porc et approvisionnement

Les résultats d'exploitation et la situation financière de la société dépendent en partie des coûts et de la disponibilité des porcs de même que des prix de vente des produits de viande fraîche, et ces facteurs dépendent à leur tour de l'évolution constante des forces du marché qui influent sur l'offre et la demande, sur lesquelles la société a peu ou pas de contrôle. Ces prix sont en majeure partie libellés en dollars américains ou liés au dollar américain, ce qui en accentue la variabilité en raison des cours de change. Les marchés nord-américains de transformation primaire du porc sont très concurrentiels, et des entreprises régionales ou de grande envergure se livrent concurrence sur chaque marché. Les prix des produits du porc sur les marchés subissent régulièrement un déséquilibre de l'offre et de la demande et sont sensibles aux fluctuations de la capacité de transformation de l'industrie. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur l'approvisionnement et la valeur de marché des porcs vivants, notamment les variations de la taille des troupeaux élevés par les fournisseurs nord-américains de porcs, les règlements en matière d'environnement et de conservation, la conjoncture économique, le coût relatif des aliments pour porcs, les conditions météorologiques, les maladies animales et les changements apportés aux restrictions des pays étrangers quant aux médicaments, vitamines et additifs alimentaires utilisés pour l'élevage de porcs au Canada. Rien ne garantit que la société sera en mesure de répercuter toutes ces hausses de coûts occasionnelles ou une partie d'entre elles, directement ou promptement, dans les prix de vente de ses produits aux consommateurs ni que les viandes ne pouvant être vendues dans

certain pays étrangers pourront être vendues à des prix acceptables. Les facteurs susmentionnés pourraient également avoir une incidence sur l'approvisionnement disponible en porcs à des fins de transformation dans les usines de la société en influant négativement sur les diverses exploitations agricoles indépendantes auxquelles la société se fie pour combler ses besoins en porcs. L'un ou l'autre de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

À long terme, une disponibilité réduite du bétail aux installations de transformation de la société pourrait faire augmenter soit les frais de transport si le bétail est approvisionné dans des régions d'élevage plus éloignées, soit les dépenses en capital si la société se voit dans l'obligation de relocaliser ses installations de transformation. Rien ne garantit que ces coûts d'exploitation ou dépenses en capital supplémentaires pourront être répercutés dans les prix payés par les consommateurs, ce qui pourrait avoir une incidence négative marquée sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Comme la société vend davantage de produits de viande sans antibiotiques, la société a augmenté son approvisionnement en porcs élevés sans antibiotiques. Les animaux élevés sans antibiotiques présentent un coût de production plus élevé, nécessitant des prix plus élevés. Si la société n'est pas en mesure de trouver un marché ou des acheteurs désireux de déboursier davantage pour toute la viande sans antibiotiques produite, une partie de la viande aux prix plus élevés sera vendue sur les marchés habituels à faible coût.

De plus, l'approvisionnement de la société en viande sans antibiotiques est davantage susceptible d'être perturbé en cas d'éclosion d'une maladie animale. Se reporter à la sous-rubrique « Santé du bétail et risques associés aux maladies animales ».

Disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales

La capacité de la société de s'approvisionner de façon fiable en ingrédients à des prix concurrentiels est tributaire de divers facteurs qui échappent à son contrôle, notamment le nombre de fermes produisant les cultures sources et leur taille, les risques liés aux activités agricoles (comme de mauvaises récoltes nuisant à la qualité des cultures), l'évolution des conditions économiques au pays et dans le reste du monde et la capacité de prévoir les besoins en ingrédients. Les ingrédients qui entrent dans la fabrication des produits à base de protéines végétales de la société sont vulnérables aux intempéries et aux désastres naturels (inondations, sécheresses, gels, tremblements de terre, ouragans, épidémies, etc.). Des intempéries et des désastres naturels peuvent réduire le rendement, le volume et la qualité des récoltes, et ainsi diminuer l'offre (ou augmenter le prix) d'ingrédients de qualité. De plus, comme il est possible que la société achète des ingrédients ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada, des événements à l'étranger pourraient restreindre la disponibilité de tels ingrédients. La société rivalise aussi avec d'autres producteurs de produits alimentaires pour s'approvisionner en ingrédients, et cette concurrence pourrait s'intensifier à l'avenir si la demande des consommateurs pour des produits à base de protéines végétales augmente. Si l'offre d'ingrédients de qualité diminue ou si la demande de la société et d'autres entités pour de tels ingrédients progresse, un approvisionnement suffisant pour répondre aux normes de qualité de la société pourrait s'avérer impossible à des conditions favorables, voire complètement impossible, ce qui nuirait à la capacité de la société de fournir des produits aux distributeurs et détaillants et aurait un effet défavorable sur ses activités, ses plans de croissance, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

Marchandises et stratégies de couverture

Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'achat de certaines marchandises indispensables à ses activités, notamment des céréales fourragères, du bétail, des ingrédients pour les protéines végétales et de l'énergie, comme le carburant à base de pétrole, de gaz naturel et d'électricité. Les prix des marchandises font l'objet de fluctuations, qui sont parfois importantes.

La société peut utiliser des contrats à terme normalisés sur marchandises et des options à des fins de couverture pour atténuer l'incidence à court terme de la fluctuation des prix, mais il se peut qu'elle ne réussisse pas à atténuer ce risque lié aux prix des marchandises et qu'elle subisse des pertes dans certaines circonstances. À plus long terme, la société tente de gérer le risque d'accroissement des coûts des marchandises et du coût d'autres intrants en augmentant les prix facturés à ses clients ou en optant pour des solutions de rechange; toutefois, rien ne garantit que les clients continueront à acheter les produits de la société si les prix montent ou que les solutions de rechange seront disponibles ou moins chères. Toute fluctuation du prix des marchandises que la société serait incapable de couvrir ou d'atténuer adéquatement pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Gestion de l'approvisionnement

Le système canadien de gestion de l'approvisionnement oblige la société à acheter la quasi-totalité de la volaille vivante à transformer auprès de fermes au Canada, qui sont collectivement soumises à des restrictions de production en vertu d'un système de contingentement. Le prix de la volaille vivante est également contrôlé. Tout déséquilibre entre les contingents, la capacité de transformation (plus particulièrement dans le contexte de la COVID-19) et la demande pour la viande pourrait avoir une incidence défavorable sur la performance du secteur de la volaille de la société, et donc sur son rendement global. Il est également possible que le système de gestion de l'approvisionnement limite la disponibilité future de la volaille vivante à transformer, ce qui freinerait la croissance de la société sur le marché ou créerait une situation où les surplus affecteraient le prix de la viande de volaille sans rajustement correspondant du prix contrôlé de la volaille vivante. Le démantèlement du système de gestion de l'approvisionnement pourrait aussi avoir des conséquences néfastes sur les producteurs individuels et perturber la disponibilité de la volaille vivante au Canada. Dans un tel cas, il est possible que la société ne réussisse pas à trouver d'autres sources d'approvisionnement en volaille vivante, ce qui aurait un effet négatif marqué sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Questions juridiques

Dans le cours normal de ses activités, la société peut devenir partie à diverses poursuites et mesures réglementaires liées à ses activités et relations commerciales, à ses activités de construction, à des questions d'emploi, à la responsabilité associée aux produits et à d'autres questions. Même si la société n'est pas tenue responsable dans le cadre de ces réclamations, les coûts liés à la défense de ces actions peuvent être importants.

La société intervient notamment à une enquête en cours du Bureau de la concurrence au sujet d'un présumé stratagème de fixation du prix du pain au Canada et d'autres questions en matière d'information sur les valeurs mobilières connexes. L'enquête couvre un horizon temporel qui comprend la période durant laquelle la société était un actionnaire majoritaire de Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread »). En 2014, la société a vendu sa participation dans Canada Bread, qui était une société ouverte indépendante. Il n'est pas possible de prédire avec certitude les conclusions de l'enquête ou d'estimer de manière fiable toute autre action ou toute réclamation future associée à l'affaire présumée de fixation du prix du pain emballé. Une résolution défavorable de ces questions ou d'autres questions juridiques pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur la société, sa situation financière et sa réputation.

La société souscrit les assurances habituelles pour une entreprise de son ampleur et de sa nature. Des réclamations pourraient donc être couvertes par les assurances, mais il est possible que certaines ne soient pas couvertes ou que la garantie ne suffise pas à couvrir les pertes réclamées. De plus, même si une action est réglée à l'intérieur des limites d'assurance prévues, les primes d'assurance risquent d'augmenter ou la société pourrait avoir du mal à souscrire des assurances.

Il est aussi possible que les risques de responsabilité civile soient plus élevés dans certains territoires. À titre d'exemple, le climat aux États-Unis a tendance à être plus litigieux qu'au Canada et les dommages-intérêts sont plus difficiles à prévoir. Si la société étend ses ventes aux États-Unis, elle pourrait s'exposer à un risque de litige accru. Les clients ont aussi de plus en plus tendance à vouloir imposer des obligations d'indemnisation de grande portée à des fournisseurs comme la société. Pour atténuer ce risque, la société s'efforce de négocier des conditions contractuelles raisonnables, notamment en limitant sa responsabilité. Comme la société n'est pas toujours en mesure de négocier de telles conditions commerciales raisonnables, elle doit alors assumer un risque de responsabilité accru ou renoncer au contrat, ce qui dans les deux cas pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Recours à d'autres fabricants

La société confie à des fabricants à façon la production de certains produits, notamment pour répondre aux pointes saisonnières de la demande, pallier la non-disponibilité d'équipement spécialisé ou optimiser l'efficacité de gammes de produits à faible volume. Des fabricants à façon acceptables ne sont pas toujours disponibles, ce qui peut entraîner une hausse des coûts de production, des besoins supplémentaires en capitaux ou des ventes perdues. Bien que la société applique avec rigueur des protocoles et un régime de surveillance pour assurer la qualité et la salubrité des aliments, tout manquement pourrait se traduire par des actions en responsabilité du fait des produits, des rappels ou d'autres conséquences susceptibles de porter atteinte à sa réputation et d'avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Réglementation

Les activités de la société sont assujetties à une réglementation complexe des organismes gouvernementaux des pays où elle exerce ses activités, notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le ministère de l'Agriculture du Canada, le ministère de l'Environnement des différentes provinces canadiennes, la Food and Drug Administration des États-Unis et le département de l'Agriculture aux États-Unis. Ces organismes réglementent la transformation, l'emballage, l'entreposage, la distribution, la promotion et l'étiquetage des produits de la société, y compris les normes de salubrité des aliments. Les installations de production et les produits de la société font l'objet d'inspections par les autorités fédérales, provinciales et locales.

La société s'efforce de respecter l'ensemble des lois et des règlements et de détenir l'ensemble des permis et licences essentiels à ses activités. Néanmoins, rien ne garantit que la société se conforme à toutes ces lois et à tous ces règlements, qu'elle possède tous les permis et toutes les licences nécessaires, ni qu'elle sera en mesure de se conformer à ces lois et règlements et aux dispositions de ces permis et licences à l'avenir. L'inobservation des lois et des règlements applicables et des dispositions des permis et licences par la société pourrait exposer cette dernière à des recours civils, notamment des poursuites, des amendes, des injonctions, des rappels ou des saisies, de même qu'à des peines criminelles éventuelles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa réputation, sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Divers gouvernements dans le monde examinent des projets de règlements visant les organismes génétiquement modifiés, les résidus de médicaments dans les ingrédients alimentaires, la salubrité alimentaire et la réglementation commerciale et environnementale qui, une fois adoptés, pourraient accroître les coûts de la société. Rien ne garantit que des règlements supplémentaires ne seront pas adoptés. Si de nouveaux règlements sont adoptés, la société pourrait subir une interruption de l'approvisionnement ou de la distribution de ses produits, ainsi qu'une hausse des frais d'exploitation, et pourrait devoir engager des coûts supplémentaires importants dans des améliorations d'immobilisations. La société pourrait être incapable de transférer une hausse des coûts liée à un tel resserrement de la réglementation à ses clients sans subir une perte de son volume d'affaires en raison de prix plus élevés. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Devises

Les produits et les charges de la société sont en partie libellés en d'autres devises (essentiellement le dollar américain et le yen) ou directement liés à celles-ci. Lorsque le dollar canadien s'apprécie rapidement et fortement par rapport aux autres devises, les produits en dollars américains ou en yens sont immédiatement réduits, alors qu'il faut un certain temps avant que la société ne puisse modifier ses prix ou tirer parti de ses couvertures naturelles. La variation subite des cours de change peut donc avoir une incidence significative et immédiate sur le résultat de la société. En raison de la diversité des activités de la société, les fluctuations normales des autres devises n'ont généralement pas une incidence significative sur la rentabilité à court terme de la société, en raison des couvertures naturelles et des positions de change compensatoires (par exemple, lorsque tant les produits que les charges sont liés à d'autres devises), ni sur la capacité de la société à modifier à court terme les prix de ses produits afin de contrer les mouvements défavorables des cours de change. Cependant, étant donné que la société doit, dans le cadre de ses activités, livrer concurrence à la fois sur des marchés internationaux et sur ses marchés nationaux (concurrence provenant d'entreprises rivales américaines), tout changement important des cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut avoir, et a déjà eu, de sérieuses répercussions sur le degré de concurrence relative qu'elle peut livrer sur ses marchés au Canada et à l'étranger et sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Réputation et opinion publique

La société est déterminée à concrétiser sa vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète en accomplissant de réels progrès par rapport à ses engagements au chapitre de la durabilité. La société accorde une grande valeur à sa réputation d'entreprise socialement responsable et crédible détenant une solide feuille de route de création de valeur pour les actionnaires. Le maintien d'une bonne réputation auprès des clients et consommateurs, des collectivités, des gouvernements, des organismes de réglementation et du grand public est un facteur central de son succès continu.

De nombreux contextes et motifs différents sont susceptibles d'entacher la réputation de la société. Il est par conséquent impossible de gérer le risque d'atteinte à la réputation indépendamment des autres formes de risque. À titre d'exemple, tout problème de qualité ou de sécurité réel ou présumé, qu'il soit ou non fondé ultimement sur des faits ou qu'il concerne ou non la société (incidents impliquant des concurrents, manipulation des produits par les clients, consommateurs et autres intervenants de la chaîne de distribution à partir du moment où la société n'exerce plus de contrôle sur ceux-ci, etc.) pourrait générer une publicité négative et ébranler la confiance envers la société, ses marques ou ses produits, ce qui nuirait à sa réputation et à son résultat d'exploitation. Toute perte de confiance des consommateurs envers les produits et marques de la société, les ingrédients qu'elle utilise ou la sécurité et la qualité de ses produits serait difficile et coûteuse à surmonter.

L'utilisation croissante des médias sociaux et numériques par la société, les consommateurs et de tierces parties accélère la vitesse et la portée de diffusion de renseignements, de désinformation et d'opinions. Toute publicité négative sur la société, ses marques ou ses produits sur les médias sociaux ou numériques risquerait de porter sérieusement atteinte à sa réputation. Si la société ne préserve pas l'opinion favorable à l'égard de ses marques, ses ventes et ses profits pourraient en souffrir.

La société est aussi visée par des activités de militants des droits des animaux. Ces militants peuvent propager de diverses façons de l'information et de la désinformation sur la société et ses activités, par exemple au moyen de manifestations, de tentatives d'entraver les opérations et de différentes stratégies de communication, notamment sur les médias traditionnels et sociaux. Ces activités peuvent porter atteinte à la réputation de la société. De plus, les activités de militantisme et les manifestations peuvent de temps à autre mettre en danger la santé et la sécurité des animaux, des employés des usines de la société et des manifestants eux-mêmes.

Dans l'ensemble, les opinions publiques négatives et l'évolution des perceptions à l'égard de la société, de ses marques, de son secteur d'activité ou de son contexte d'exploitation général peuvent avoir une incidence défavorable importante sur sa réputation, ses activités, sa stratégie, ses opérations, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Puisque le risque d'atteinte à la réputation recoupe plusieurs autres risques auxquels la société est exposée, il est possible qu'il intensifie ces autres risques.

Tendances en matière de consommation

La réussite de la société dépend en partie de sa capacité à répondre aux tendances du marché et à concevoir des produits novateurs qui anticipent et satisfont les changements de goût et d'habitudes alimentaires des consommateurs. Il arrive à l'occasion que certains produits soient réputés être meilleurs ou moins bons pour la santé, ce qui peut influencer sur les habitudes d'achat des consommateurs. Si la société n'est pas en mesure de prévoir ou de reconnaître ces changements, d'y répondre ou d'innover en proposant de nouveaux produits qui répondent aux préférences des consommateurs, cela pourrait entraîner un recul de la demande et du prix des produits de la société, ce qui pourrait par conséquent avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Règlements et risques environnementaux

Les activités de la société sont assujetties à des lois et règlements stricts en matière d'environnement en ce qui concerne le rejet des matières (y compris des GES) dans l'environnement, le traitement et l'élimination des déchets (y compris les déchets solides ou dangereux) ainsi que d'autres mesures liées à la protection de l'environnement. L'inobservation des lois et règlements peut avoir de graves répercussions, comme des sanctions pénales ou civiles, la responsabilité en dommages-intérêts et la publicité défavorable. Rien ne garantit que des dépenses additionnelles ne seront pas nécessaires pour régler d'autres problèmes environnementaux liés à des difficultés connues ou à des sites désignés ou à d'autres difficultés ou sites, ni que des exigences applicables à la société ou des impôts ou taxes imposés à la société ne seront pas modifiés de telle

manière que celle-ci devra engager des coûts supplémentaires importants. En outre, certaines des installations de la société sont exploitées depuis de nombreuses années et, au fil du temps, la société et les exploitants précédents de ces installations peuvent avoir produit et éliminé des déchets qui sont ou peuvent être réputés dangereux. La découverte à l'avenir de problèmes de contamination auparavant inconnus concernant des installations faisant partie des propriétés ou situées près de celles-ci, des usines de production ou de décharges, anciennes ou courantes, de la société pourrait obliger cette dernière à engager des dépenses significatives et imprévues. Ces événements pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Consolidation du commerce de détail

À mesure que la consolidation du commerce d'alimentation au détail et des services d'alimentation se poursuit et que la clientèle prend de l'ampleur et devient plus avisée, la société doit s'adapter aux nouvelles méthodes d'achat et aux exigences changeantes des clients pour éviter de perdre des ventes ou des parts de marché. Les ventes et la rentabilité de la société pourraient également souffrir d'une détérioration de la situation financière de l'un ou de plusieurs de ses principaux clients ou d'un changement défavorable concernant ses relations avec l'un ou l'autre de ceux-ci. Les services alimentaires ont été particulièrement frappés par la pandémie de COVID-19, ce qui a obligé la société à s'adapter. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Consolidation des opérations et accent mis sur les protéines

Au cours des dernières années, la société a progressivement concentré ses activités dans un nombre réduit d'installations. Son réseau de fabrication de viandes préparées a par exemple été consolidé et mis à niveau en 2015, et les systèmes de distribution des viandes préparées ont été reconfigurés en deux vastes centres de distribution. À l'heure actuelle, la société construit une nouvelle usine de transformation de volaille de grande envergure, qui remplacera de nombreuses installations ontariennes plus petites et plus âgées, qui fermeront leurs portes. En raison de ces initiatives de consolidation, une éventuelle interruption imprévue des activités à ces installations risquerait de nuire davantage à l'ensemble des activités de la société.

La société a aussi décidé il y a plusieurs années de se consacrer aux produits de protéines et s'est départie des activités sans lien avec les protéines. La société est donc moins diversifiée que si elle exerçait ses activités dans d'autres segments alimentaires, ce qui la rend sensible aux tendances sur les marchés des protéines.

Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques et les changements climatiques et autres tendances à long terme peuvent fortement affecter la disponibilité et les prix des matières premières consommées par la société. Des intempéries risquent aussi d'affecter la santé des cultures, et donc la qualité des produits à base de protéines végétales de la société et le coût de leurs intrants, ainsi que les céréales fourragères essentielles à son secteur de la viande. Certaines conditions météorologiques, comme la chaleur ou le froid extrême, peuvent aussi présenter un risque pour la sécurité des travailleurs et des animaux, et donc affecter les activités de la société. Les conditions météorologiques peuvent aussi empêcher la société d'achever ses projets d'immobilisations à temps, ce qui pourrait se traduire par des retards ou des hausses de coûts.

Employés, sous-traitants et relations de travail

La société et ses filiales comptent environ 13 500 employés à temps plein et à temps partiel, ce qui inclut les travailleurs salariés et les salariés syndiqués dont un grand nombre est couvert par des conventions collectives. Ces employés travaillent dans divers pays, chacun de ces pays ayant des lois et des règlements différents en matière d'emploi. Même si la société a institué des systèmes et des procédés lui permettant de se conformer aux exigences en vigueur, il existe un risque que tout défaut ou déchéance de la part d'un quelconque directeur puisse donner lieu à une violation ou à une cause d'action qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. De plus, si l'expiration ou la cessation, pour une autre raison, d'une convention collective couvrant un grand nombre d'employés ou mettant en cause certains employés clés devait entraîner un arrêt de travail, rien ne garantit que cet arrêt de travail n'aurait pas une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. La réussite de la société est aussi tributaire de sa capacité à recruter et à retenir du personnel qualifié. La perte d'un ou de plusieurs membres du personnel clé pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. En raison de la COVID-19, la société a dû composer avec des pénuries de personnel, un taux d'absentéisme et des congés d'employés plus élevés. Comme les effets de la pandémie se font toujours sentir, le recrutement et la fidélisation d'employés talentueux et la capacité de la société de s'adapter aux préférences de travail du personnel pourraient demeurer difficiles à l'avenir.

Prix des produits

La rentabilité de la société dépend en grande partie de sa capacité à prendre des décisions relatives aux prix de ses produits qui, d'une part, incitent les clients à les acheter et, d'autre part, permettent de récupérer les frais de développement et les autres coûts associés aux produits. Si les prix sont trop élevés, les produits ne se vendront pas, et si les prix sont trop bas, les produits ne généreront pas un rendement adéquat. Par conséquent, l'incapacité de la société à établir correctement le prix de ses produits pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

La gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement de la société est essentielle à son succès. Un approvisionnement insuffisant de produits met en péril la capacité de la société à répondre à la demande des clients, tandis que l'offre excédentaire menace la capacité de la société à dégager des marges bénéficiaires concurrentielles et à mettre en œuvre avec succès ses projets d'immobilisations et plans d'affaires. Par conséquent, si la société ne réussit pas à gérer adéquatement sa chaîne d'approvisionnement, cela pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation. La COVID-19 a nettement affecté les chaînes d'approvisionnement mondiales, les intrants essentiels (ingrédients, équipement, emballage, etc.) étant parfois très difficiles à acquérir. Les perturbations ont également touché les activités logistiques de la société et sa capacité de remplir les commandes des clients. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Réponse à la COVID-19 » et à la sous-rubrique intitulée « COVID-19 » de la présente rubrique pour en savoir plus sur l'incidence de la COVID-19 sur l'exploitation de la société.

28. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements figurant dans les états financiers consolidés constituent des décisions prises par la direction, compte tenu de l'analyse de l'information pertinente dont elle dispose au moment où les décisions sont prises. Les jugements ont trait à l'application des méthodes comptables et aux décisions liées à l'évaluation, à la comptabilisation et à la présentation de l'information financière.

Les pages qui suivent et les notes afférentes aux états financiers portant sur les éléments assujettis à une incertitude relative aux estimations et aux jugements critiques présentent les principales sources d'incertitude relative aux estimations et les principaux jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Évaluation des actifs à long terme

La société soumet annuellement son goodwill et ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie à un test de dépréciation. Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les autres actifs à long terme sont également soumis à un test de dépréciation lorsque les circonstances indiquent une dépréciation potentielle. La direction doit faire preuve de jugement lorsqu'elle détermine si les circonstances indiquent qu'un test de dépréciation est nécessaire et pour déterminer les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins du test de dépréciation.

La société évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'un actif à long terme, d'une UGT, ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur d'utilité ou ii) la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'établissement de la valeur recouvrable fait appel à des hypothèses importantes, notamment en ce qui concerne les entrées et sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation, les taux de croissance finaux, les taux de redevances des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les durées d'utilité. Ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la société si les estimations actuelles relatives au rendement futur et aux justes valeurs changent. Ces déterminations influenceront sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations à durée d'utilité déterminée qui sera comptabilisé dans des périodes ultérieures.

Évaluation des justes valeurs

Plusieurs des méthodes comptables et des informations à fournir de la société exigent l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers. Lorsque l'évaluation de la juste valeur ne peut pas être réalisée en fonction des cours cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est évaluée selon des techniques et des modèles d'évaluation. Les données entrées dans ces modèles sont tirées autant que possible de données observables sur les marchés, mais, lorsque c'est impossible, il faut faire appel à une estimation. Tout changement apporté aux hypothèses qui sous-tendent les données entrées dans ces modèles pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des actifs et des passifs financiers et non financiers de la société.

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société utilise autant que possible des données observables sur le marché. Dans la mesure où ces estimations différeront des valeurs réalisées, l'actif ou le passif, le résultat net et le résultat global ainsi évalués varieront aussi dans des périodes ultérieures.

Des informations sur les techniques d'évaluation et les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de divers actifs et passifs figurent aux notes 6, 11, 12, 13, 18, 20, 23 et 29 des états financiers consolidés.

Nature des participations dans d'autres entités

La direction fait appel à un jugement important lorsqu'elle apprécie la nature de ses participations dans les entités structurées non consolidées associées à ses facilités de titrisation de créances clients. La société ne détient aucune participation sous forme de capitaux de propres dans ces entités. Selon les modalités des ententes aux termes desquelles les entités ont été constituées, la société ne reçoit pas les rendements liés aux activités de ces entités et ne dispose que d'un recours limité à l'égard de leurs pertes (se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés).

Évaluation des stocks

La direction estime la demande future des clients à l'égard des produits afin de constituer des provisions adéquates pour ses stocks. Lorsqu'elle fait ces estimations, la direction prend en compte la durée d'utilité des stocks de produits et la rentabilité des ventes récentes effectuées à partir des stocks. Dans de nombreux cas, les produits fabriqués par la société ont un renouvellement rapide et les valeurs des stocks disponibles sont faibles, ce qui réduit le risque d'obsolescence des stocks. Toutefois, les codes ou les dates de péremption sont très importants dans le calcul de la valeur de réalisation nette des stocks. La direction s'assure que des systèmes sont en place pour mettre en évidence et évaluer de façon appropriée les stocks dont la date de péremption approche. Un écart entre les pertes réelles sur les stocks et les estimations établies aurait une incidence sur les stocks, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués, chaque date de présentation de l'information financière, à la juste valeur diminuée des coûts de vente, sauf lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les actifs biologiques sont évalués au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur. Même si une évaluation fiable de la juste valeur n'est pas disponible au moment de la comptabilisation initiale, elle peut le devenir par la suite. Le cas échéant, les actifs biologiques sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente à partir du moment où une évaluation fiable de la juste valeur devient disponible. Les profits et les pertes qui découlent de l'évaluation des actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente sont comptabilisés à l'état du résultat net au cours de la période pendant laquelle ils surviennent. Les coûts de vente comprennent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre les actifs biologiques, y compris les coûts requis pour que les actifs biologiques accèdent au marché. Pour déterminer la juste valeur, la direction a recours à des estimations concernant le prix futur d'un porc, les taux de change ainsi que le poids et le coût estimatifs des porcs à maturité. Un écart entre la valeur réelle et les estimations aurait une incidence sur les actifs biologiques, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Redevances-marchandises et autres remises commerciales

La société établit une provision pour les paiements estimatifs aux clients en fonction de divers programmes et contrats commerciaux, lesquels comprennent souvent des paiements qui dépendent de la réalisation de volumes de ventes précis. Les estimations importantes qui sont formulées pour déterminer ces obligations portent entre autres sur le niveau prévu du volume de ventes pour la période pertinente et, sur les tarifs établis aux contrats des clients eu égard aux redevances, aux remises et aux rabais. Ces ententes sont complexes et touchent un grand nombre de clients et de produits. La direction a mis en place des systèmes et processus afin d'estimer et d'évaluer ces obligations. Un écart entre les paiements sur les remises commerciales et les estimations du passif connexe aurait une incidence sur les créditeurs et charges à payer, le bénéfice net et le résultat global des périodes ultérieures.

Régimes d'avantages du personnel

Le coût des pensions et des autres avantages complémentaires de retraite acquis par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires et aux taux de mortalité du personnel. Les taux d'actualisation utilisés aux fins des calculs actuariels sont fondés sur les taux d'intérêt à long terme et pourraient influencer fortement sur le passif des régimes, ainsi que sur les charges.

La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Les régimes de la société investissent dans des fonds de placement qui détiennent des actions, des titres de créances et d'autres titres non cotés sur un marché actif. La direction a recours à des experts externes pour évaluer ces fonds de placement. Un écart entre ces estimations et les montants réalisés aurait une incidence sur les actifs et les passifs des régimes d'avantages du personnel et le résultat global des périodes ultérieures.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles retenues lors du calcul de l'obligation de la société au titre des prestations définies.

	2021	2020
Taux d'actualisation à la clôture de la période	2,90 %	2,40 %
Taux d'augmentation des salaires	2,75 %	2,75 %

Le tableau suivant présente la sensibilité de l'obligation au titre des régimes à des variations des hypothèses :

		Augmentation (diminution) de l'obligation au titre des prestations définies			
<i>(en milliers de dollars)</i>			Total des prestations de retraite	Autres avantages postérieurs au départ à la retraite	Total
Hypothèse actuarielle		Sensibilité			
Taux d'actualisation à la clôture de la période	2,90 %	Baisse de 0,25 %	37 789 \$	1 236 \$	39 025 \$
		Augmentation de 0,25 %	(36 575) \$	(1 124) \$	(37 699) \$
Taux d'augmentation des salaires	2,75 %	Augmentation de 0,50 %	2 853 \$	s. o.	2 853 \$
Mortalité	110 % de la table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé de 2014, avec projection générationnelle utilisant l'échelle MI-2017	Augmentation de 1 an de l'espérance de vie des participants au régime	38 262 \$	717 \$	38 979 \$

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est fondée sur les taux d'impôt déterminés d'après les lois au Canada et à l'étranger et sur le montant des produits gagnés dans les territoires où la société exerce ses activités. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge d'impôt et la recouvrabilité des actifs d'impôt différé. Le calcul des soldes d'impôt exigible et différé exige que la direction ait recours à son jugement concernant la valeur comptable des actifs et des passifs, ce qui comprend des estimations des flux de trésorerie futurs et du résultat futur liés à ces actifs et à ces passifs, l'interprétation des lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités et le calendrier du renversement des différences temporaires. La société accroît la charge d'impôt quand, même si la direction est d'avis que les positions fiscales sont entièrement justifiables, il subsiste suffisamment de complexité et d'incertitude quant à l'application de la loi pour que certaines positions fiscales puissent être réévaluées par les administrations fiscales. La société ajuste la charge d'impôt selon l'évolution des faits et des circonstances. Un écart entre ces ajustements et les estimations initiales aurait une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt différé, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Provisions

La société évalue toutes les provisions à chaque date de présentation de l'information financière. Ces provisions peuvent être considérables et sont calculées au moyen d'estimations des coûts des activités futures. Dans certains cas, la direction peut déterminer que des provisions ne sont plus nécessaires ou que certaines provisions sont insuffisantes à la lumière de nouveaux événements survenus ou de renseignements additionnels obtenus. Les provisions sont désignées et présentées séparément dans les états financiers consolidés de la société. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des provisions, du résultat net et du résultat global des périodes ultérieures.

Rémunération fondée sur des actions

La société utilise des estimations pour calculer le passif et les charges relatives à certains régimes de primes de performance fondées sur des actions, portant notamment sur les taux de renonciation, la volatilité du cours des actions, les dividendes, la durée attendue de l'attribution et la performance de la société. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et peuvent changer tout au long de la durée d'un régime de primes de performance. Ces changements peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable du surplus d'apport, des passifs, du résultat net et du résultat global des périodes ultérieures.

Certains des régimes de rémunération fondée sur des actions de la société peuvent être réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres, au gré de la société. La direction a recours à son jugement pour déterminer le traitement comptable qu'il convient d'appliquer à ces régimes en fonction des prévisions et des décisions relatives au règlement prises par le passé. Tout changement apporté au traitement comptable par suite du recours au jugement de la direction pourrait avoir une incidence sur le surplus d'apport, les passifs, le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société sont amorties selon le mode linéaire, compte tenu des durées d'utilité estimées et des valeurs résiduelles estimées des immobilisations. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire, en tenant compte de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou la durée du contrat de location, selon la plus courte des deux périodes. S'il est raisonnablement certain au début d'un contrat de location que la société exercera son option d'achat ou deviendra par ailleurs propriétaire de l'actif sous-jacent à l'échéance du contrat de location, un actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable de ces immobilisations de même que sur le résultat net et le résultat global des périodes ultérieures.

Placements

La société analyse les variations de la juste valeur de ses placements dans des actions de sociétés fermées chaque période de présentation de l'information financière. La société fait appel à un jugement important lorsqu'elle passe en revue les données financières internes et externes pour déterminer si la juste valeur des placements a changé. Un changement apporté à la juste valeur estimative pourrait avoir une incidence sur la valeur des placements et sur le résultat global des périodes ultérieures.

Contrats de location

La société fait appel à un jugement important pour déterminer si un contrat constitue ou contient un contrat de location. La société doit par exemple évaluer si un actif ou des actifs sont expressément ou implicitement désignés dans le contrat, et si elle a le droit de recevoir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de cet actif ou de ces actifs et d'en diriger l'utilisation. Ce jugement est appliqué au moment de l'établissement du contrat et peut évoluer si des modifications importantes sont apportées à l'entente.

Des estimations sont formulées pour déterminer le taux d'emprunt marginal d'un contrat de location lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat n'est pas facilement accessible. Le taux d'emprunt marginal de la société est déterminé au moyen d'un modèle qui tient compte de sa solvabilité, de la nature et de la qualité de l'actif sous-jacent, du contexte géographique et de la durée du contrat de location. Les données servant à estimer le taux d'emprunt marginal sont révisées et mises à jour chaque trimestre. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des actifs et des passifs et sur le bénéfice net des périodes ultérieures.

La société fait aussi appel à un jugement important pour déterminer s'il est raisonnablement certain qu'elle exercera ses options d'achat ou de reconduction d'un contrat de location, en tenant compte de l'ensemble des circonstances et facteurs susceptibles de constituer un avantage financier pouvant inciter la société à exercer une telle option, par exemple l'expérience passée, les modalités du contrat et l'importance des actifs sous-jacents par rapport aux activités de la société.

Juste valeur des immobilisations incorporelles acquises

La société estime la juste valeur des contingents de production de volaille acquis lors d'un regroupement d'entreprises selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Cette méthode est une technique d'évaluation qui calcule la juste valeur d'une immobilisation incorporelle sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie que l'actif devrait générer à l'avenir. Cette évaluation est subjective et comporte une incertitude relative aux estimations et se base sur des hypothèses liées à la rentabilité, au taux de croissance de la production de volaille et au taux d'actualisation prévus.

29. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Normes comptables adoptées au cours de la période

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a adopté certaines Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et modifications. Comme l'exige la norme International Accounting Standard (« IAS ») 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, la nature et l'incidence de ces modifications sont présentées ci-après :

Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2

Le 1^{er} janvier 2021, la société a adopté les modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir* (« IFRS 7 »), de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 ») et de l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 ») pour corriger les problèmes de présentation de l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment son remplacement par des taux de référence de rechange. Ces changements englobent la modification des actifs et passifs financiers et des obligations locatives, des exigences de comptabilité de couverture particulières et des obligations de présentation en lien avec l'application de l'IFRS 7 pour accompagner les changements se rapportant aux modifications et à la comptabilité de couverture. L'adoption des modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39, de l'IFRS 7, de l'IFRS 4 et de l'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

Contrats déficitaires – Coûts d'exécution d'un contrat

Le 14 mai 2020, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une modification de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. La modification précise que les « coûts d'exécution » d'un contrat sont composés de coûts qui y sont directement liés. Cela peut prendre la forme de coûts marginaux engagés pour exécuter le contrat, ou de l'imputation d'autres coûts directement liés à l'exécution du contrat. La modification entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et devra être appliquée rétrospectivement. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Cycle d'améliorations annuelles des IFRS (2018-2020)

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des modifications à portée limitée portant sur trois normes dans le cadre de son processus annuel d'amélioration. Ces modifications précisent les frais qu'une entité doit inclure dans le test du « 10 pour cent » servant à déterminer s'il est nécessaire de décomptabiliser un passif financier conformément à l'IFRS 9. L'exigence de l'IAS 41, *Agriculture*, qui obligeait les entités à exclure les flux de trésorerie liés à l'impôt de leur calcul de la juste valeur d'un actif biologique au moyen d'une technique fondée sur la valeur actualisée, a aussi été retirée. Enfin, l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été modifiée pour les filiales qui appliquent les IFRS pour la première fois. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et devront être appliquées rétrospectivement. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Classement des passifs comme courants et non courants

Le 23 janvier 2020, une modification de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été publiée pour corriger les incohérences dans le classement des passifs courants et non courants. Cette modification précise quand la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés dans les passifs courants ou les passifs non courants des bilans consolidés. Cette modification entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de l'adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette modification n'a pas encore été déterminée.

Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)*. Les modifications exigent la présentation des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que la présentation des principales méthodes comptables, et précisent comment faire la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *l'Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, Porter des jugements sur l'importance relative)*. Les modifications ont pour but d'aider les sociétés à présenter des renseignements utiles sur leurs méthodes comptables. Elles entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié l'exposé-sondage *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications réduisent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation prévue aux paragraphes 15 et 24 de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (exemption relative à la comptabilisation) afin qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés.

30. CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction, sous l'autorité et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la société, d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société. Ces contrôles et procédures sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société, y compris ses filiales consolidées, est consignée et communiquée en temps opportun à la direction afin que l'information que la société doit présenter en vertu de la législation en valeurs mobilières soit enregistrée, traitée, synthétisée et présentée dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières applicable. La direction, sous l'autorité et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la société, est aussi responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce contrôle a pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme l'exige le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des finances de la société ont évalué ou ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information de la société au 31 décembre 2021 et ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites intrinsèques. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021 qui aurait eu une incidence significative ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

31. PERSPECTIVES

Les Aliments Maple Leaf est une société chef de file de protéines de consommation, soutenue par un portefeuille de marques emblématiques, un bilan solide et une structure de capital qui lui assurent toute la latitude financière voulue. Au cours des dernières années, la société a établi une solide base pour lui permettre d'instaurer des vecteurs de croissance convaincants dans l'ensemble de ses activités et de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Groupe des protéines animales

Pour le Groupe des protéines animales, la stratégie de la société est de créer une croissance rentable. En 2017, Les Aliments Maple Leaf a établi son objectif afin que la marge du BAIIA ajusté s'établisse entre 14 % et 16 % en 2022.

Compte tenu du contexte opérationnel actuel, Les Aliments Maple Leaf s'attend à ce que le Groupe des protéines animales réalise ce qui suit en 2022 :

- Croissance moyenne à élevée à un chiffre des ventes, soutenue par l'essor continu dans le secteur de la production durable des viandes, tirant parti de la prépondérance de la marque et de la croissance sur le marché américain.
- Augmentation de la marge du BAIIA ajusté, qui a atteint l'extrémité inférieure de l'objectif de 14 % à 16 % d'ici la fin de l'exercice, soutenue par un changement favorable de la composition dans le secteur des viandes préparées, par suite de la croissance dans le secteur de la production durable des viandes et la rénovation de la marque, ainsi que par les efficacités opérationnelles, tout en assumant que les conditions complexes dans le secteur des produits du porc évolueront conformément à la moyenne quinquennale.

Groupe des protéines végétales

- À la fin de 2021, l'entreprise a annoncé qu'elle réévaluait ses perspectives pour le groupe des protéines végétales et entreprenait un examen complet de l'ensemble de la catégorie des protéines végétales. Cette décision a été motivée par un ralentissement marqué des taux de croissance dans la catégorie, en particulier au deuxième semestre de l'année, ce qui a poussé la société à identifier et à évaluer à fond les causes, les tendances à court et à long terme et les répercussions en général. Bien que l'analyse de la société soit en cours, les résultats à ce jour confirment qu'il est peu probable que les taux de croissance très hauts prévus précédemment par de nombreux experts de l'industrie soient atteints compte tenu de la rétroaction actuelle des clients, de l'expérience, des taux d'achat et de la pénétration dans les ménages. À la lumière de ces nouveaux renseignements, la société croit que la catégorie continuera de croître à des taux plus modestes, mais toujours attrayants. Selon les estimations actuelles, la catégorie croîtra à un taux annuel moyen de 10 à 15 %, ce qui en fera un marché de 6 à 10 milliards de dollars d'ici 2030. Par conséquent, la société réoriente sa stratégie et son approche d'investissement pour le Groupe des protéines végétales et se fixe un nouvel objectif, soit d'atteindre un BAIIA ajusté neutre ou meilleur au cours des 18 prochains mois. Des travaux sont en cours pour élaborer la stratégie à l'appui de ce changement, alors que la société recalibre l'investissement pour l'aligner aux possibilités du marché.

Capitaux

- La société estime actuellement que ses dépenses en immobilisations pour l'exercice 2022 seront de l'ordre de 400 à 500 millions de dollars, dont environ 50 % seront des capitaux de construction liés principalement à la construction des installations avicoles de London (Ontario) et à d'autres projets visant à stimuler la croissance et à augmenter la capacité dans le secteur des viandes préparées et à accroître la production porcine.
- L'entreprise s'attend à ce que les installations avicoles de London, en Ontario, commencent à générer un BAIIA ajusté supplémentaire d'environ 100 millions de dollars par année dès sa mise en service complète, ce qui devrait se faire d'ici la fin de 2023. De plus, la Société s'attend à ce que le Bacon Center of Excellence produise un BAIIA ajusté supplémentaire d'environ 30 millions de dollars par année dès qu'il sera complètement opérationnel, soit vers le second semestre de 2023.

Les effets durables de la pandémie de la COVID-19 sont imprévisibles et peuvent avoir une incidence sur un certain nombre de facteurs qui stimulent la croissance de la société, notamment :

- Les marchés des produits du porc et de la volaille de même que le taux de change.
- Les pressions inflationnistes sur les coûts.
- Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale.
- La disponibilité de la main-d'œuvre.
- L'équilibre entre la demande des secteurs de la vente au détail et des services alimentaires.

Pour en savoir plus sur l'incidence de la COVID-19 sur les activités de la société et les risques connexes, se reporter à la rubrique 5 intitulée « Réponse à la COVID-19 » et à la rubrique 27 intitulée « Facteurs de risque ». Pour obtenir un complément d'information sur les facteurs susceptibles d'influer sur notre rendement futur, consulter la rubrique 33 intitulée « Énoncés prospectifs ».

L'exécution des priorités financières et opérationnelles de la société s'inscrit dans le droit-fil de son engagement à partager la valeur au profit de tous les intervenants. Les piliers directeurs de l'entreprise afin d'être la « société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde » comprennent des aliments plus sains, de meilleurs soins, de meilleures collectivités et une meilleure planète, et ils sont au cœur de la conduite des affaires de Les Aliments Maple Leaf. À cette fin, les priorités de la société sont les suivantes :

- *Des aliments plus sains* : diriger le réel mouvement alimentaire et amorcer le virage pour faire en sorte que les principales marques soient des produits de porc et de volaille « élevés sans antibiotiques ».
- *De meilleurs soins* : privilégier le bien-être animal, après avoir effectué le transfert de toutes les truies sous gestion dans des systèmes d'enclos ouverts en 2021.
- *De meilleures collectivités* : investir environ 1 % du bénéfice avant impôt pour promouvoir la sécurité alimentaire durable.
- *Une meilleure planète* : continuer de renforcer son engagement envers la neutralité carbone, tout en mettant l'accent sur l'élimination du gaspillage dans toutes les ressources consommées par la société, y compris la nourriture, l'énergie, l'eau, l'emballage et le temps.

32. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflète dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés avec le résultat d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté pour les exercices clos les 31 décembre, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins en liquidités, ce qui comprend le programme d'investissement en capital de la société.

(en millions de dollars) ⁱ⁾	2021				2020			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt	336,1 \$	(146,1)	(40,3)	149,7 \$	330,2 \$	(125,8)	(44,5)	159,9 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	22,9	22,9	—	—	31,5	31,5
Autres charges (produits)	1,5	0,5	12,5	14,5	(0,9)	0,1	17,5	16,8
Frais de restructuration et autres frais connexes	4,9	—	—	4,9	4,3	—	—	4,3
Bénéfice (perte) d'exploitation	342,5 \$	(145,6)	(4,9)	192,0 \$	333,6 \$	(125,7)	4,5	212,4 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iii)iv)}	9,9	3,5	—	13,4	1,6	—	—	1,6
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	6,5	6,5	—	—	(0,7)	(0,7)
Gain latent sur les contrats de dérivés	—	—	(1,6)	(1,6)	—	—	(3,8)	(3,8)
Résultat d'exploitation ajusté	352,4 \$	(142,1)	—	210,3 \$	335,2 \$	(125,7)	—	209,5 \$
Amortissement	180,2	15,4	—	195,6	177,6	14,4	—	192,0
Éléments inclus dans les autres produits qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(5,5)	(0,5)	(0,4)	(6,5)	(2,7)	(0,1)	0,8	(2,0)
BAIIA ajusté	527,1 \$	(127,2)	(0,4)	399,5 \$	510,1 \$	(111,4)	0,8	399,5 \$
Marge du BAIIA ajusté	12,1 %	(69,1) %	s. o.	8,8 %	12,4 %	(52,8) %	s. o.	9,3 %

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

^{v)} 2021 comprend principalement les règlements judiciaires, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les autres charges diverses. 2020 comprend principalement les règlements d'assurance, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les gains et les pertes sur les placements en actions.

Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états consolidés des résultats audités et le résultat net ajusté par action pour les exercices clos aux 31 décembre, comme indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société. Le résultat ajusté par action est calculé en divisant le résultat ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'année.

(en dollars par action)	2021	2020
Bénéfice de base par action	0,83 \$	0,92 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱ⁾	0,03	0,03
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱ⁾	0,06	0,11
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iii)iv)}	0,08	0,01
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	0,04	—
Gain latent sur les contrats de dérivés	(0,01)	(0,02)
Résultat ajusté par action^{v)}	1,03 \$	1,03 \$

ⁱ⁾ Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

ⁱⁱ⁾ Comprend principalement les frais juridiques et les provisions ainsi que les coûts de transaction, après impôt.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

^{v)} Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore en production commerciale. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50,0 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois; l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation. Les initiatives stratégiques actuelles comprennent principalement les investissements dans l'installation avicole de London, en Ontario; les investissements dans la capacité de production de protéine végétale de l'installation de Walker Drive à Brampton, en Ontario, et dans l'installation de production de protéines végétales en Indiana. Le tableau suivant présente un résumé des activités des capitaux de construction et de financement par emprunt pour les périodes indiquées ci-dessous.

(en milliers de dollars)	2021	2020
Immobilisations corporelles et incorporelles au 1^{er} janvier	2 062 683 \$	1 739 195 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 1 ^{er} janvier ⁱ⁾	1 622 094	1 632 365
Capitaux de construction au 1^{er} janvier	440 589 \$	106 830 \$
Ajouts ⁱⁱ⁾	494 048	333 760
Transferts des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	(191 318)	—
Capitaux de construction au 31 décembre^{iv)}	743 319 \$	440 590 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre ⁱ⁾	1 811 164	1 622 093
Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre	2 554 483 \$	2 062 683
Financement par emprunt des capitaux de construction^{v)}	719 216 \$	431 707 \$

ⁱ⁾ Les autres immobilisations corporelles et incorporelles sont des immobilisations corporelles et incorporelles qui ne correspondent pas à la définition de capital de construction.

ⁱⁱ⁾ Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

ⁱⁱⁱ⁾ La société a terminé l'agrandissement du Bacon Centre of Excellence à Winnipeg, au Manitoba.

^{iv)} Au 31 décembre 2021, la valeur comptable nette des capitaux de construction comprend 2,5 millions de dollars liés aux actifs incorporels (1,2 million de dollars en 2020).

^{v)} On suppose que ce montant est entièrement financé par emprunt dans la mesure où la société a une dette nette en cours. Le financement par emprunt des capitaux de construction exclut les intérêts payés et capitalisés.

(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Trimestre clos le 31 mars 2021				Trimestre clos le 31 mars 2020			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt	76,2 \$	(28,7)	18,4	65,9 \$	68,2 \$	(24,1)	(47,2)	(3,0) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	5,0	5,0	—	—	7,9	7,9
Autres charges	1,1	0,1	3,3	4,5	1,2	—	2,6	3,8
Frais de restructuration et autres frais connexes	1,7	—	—	1,7	(0,2)	—	—	(0,2)
Bénéfice (perte) d'exploitation	79,0 \$	(28,7)	26,7	77,1 \$	69,2 \$	(24,1)	(36,7)	8,5 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ^{iv)}	0,6	0,6	—	1,2	0,3	—	—	0,3
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	(38,5)	(38,5)	—	—	14,7	14,7
Perte latente sur les contrats de dérivés	—	—	11,8	11,8	—	—	22,0	22,0
Résultat d'exploitation ajusté	79,6 \$	(28,1)	—	51,5 \$	69,6 \$	(24,1)	—	45,5 \$
Amortissement	45,5	3,8	—	49,2	43,0	3,5	—	46,6
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{v)}	(1,2)	(0,1)	—	(1,3)	(1,2)	—	—	(1,2)
BAIIA ajusté	123,9 \$	(24,4)	—	99,5 \$	111,4 \$	(20,5)	—	90,9
Marge du BAIIA ajusté	12,2 %	(57,2) %	s. o.	9,4 %	11,4 %	(44,3) %	s. o.	8,9 %

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement. Les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

ⁱⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

^{iv)} Certaines données comparatives ont été retraitées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

^{v)} 2021 comprend principalement les règlements judiciaires, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les autres charges diverses. 2020 comprend principalement les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les gains et les pertes sur les placements en actions.

^{vi)} Comprend principalement les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme et les autres charges diverses.

33. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avèreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- les répercussions de la COVID-19, y compris les répercussions sur la chaîne d'approvisionnement, la disponibilité de la main-d'œuvre et les habitudes de consommation;
- le rendement futur, y compris les objectifs, buts et cibles financiers futurs, l'analyse de la croissance de la catégorie, les dépenses en immobilisations prévues de même que les frais de vente et charges générales et administratives prévus pour la société et chacun de ses segments d'exploitation;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'analyse de l'approche d'investissement et de la catégorie des protéines végétales, et d'autres possibilités de croissance, ainsi que leurs répercussions;
- l'incidence des conditions du commerce international sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les répercussions associées à la propagation de maladies animales exotiques (comme la peste porcine africaine (PPA)), et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations, la capacité prévue, les dates de mise en service et les avantages prévus de la construction de nouvelles installations et de l'agrandissement des installations existantes;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attrayants, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société;
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes concernant l'incidence et les répercussions futures de la COVID-19 et l'adaptation nécessaire de l'exploitation, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des modèles économiques et du commerce international;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société, y compris l'exécution de la stratégie dans le Groupe de protéines animales et le résultat de l'analyse de la catégorie liée à la stratégie pour le groupe de protéines végétales;
- les prix courants des produits de base, les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- la situation économique et la dynamique sociopolitique entre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Chine, ainsi que la capacité de la société d'accéder aux marchés de ces pays;
- la propagation de maladies animales exotiques (y compris la PPA), les stratégies de préparation pour gérer cette propagation et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité de capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations associés aux opérations, aux actifs et aux projets existants;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;

- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- les répercussions de la COVID-19 sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que sur les tendances macroéconomiques;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés, y compris les protéines végétales);
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- le commerce international et l'accès aux marchés, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques qui les touchent;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux;
- la décision à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution des projets d'immobilisations, y compris les coûts, le calendrier et les variables réglementaires;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- la cybersécurité ainsi que la maintenance et l'exploitation des systèmes et processus d'information de la société;
- les changements climatiques;
- la gestion stratégique des risques, y compris le résultat de l'analyse de la catégorie des protéines végétales;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;

- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation;
- d'autres facteurs décrits dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, la croissance de la marge du BAIIA ajusté dans le Groupe des protéines animales, les objectifs de ventes et de marge de croissance prévus dans le Groupe des protéines végétales et les frais de vente et charges générales et administratives peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » que vous trouverez dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, lequel est accessible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions. D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.